GG
f
19

GG
F
19

NOT TO BE ISSUED
OUT OF THE LIBRARY.

BOMBAY BRANCH

OF THE

Royal Asiatic Society.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 26 June, 2018

MÉMOIRE

SUR

LE COMMENCEMENT ET LA FIN

DU ROYAUME DE LA MÉSÈNE

ET DE LA KHARACÈNE,

ET SUR L'ÉPOQUE

DE LA RÉDACTION DU PÉRIPLE DE LA MER ÉRYTHRÉE,

D'APRÈS LES TÉMOIGNAGES GRECS,

LATINS, ARABES, PERSANS, INDIENS ET CHINOIS.

EXTRAIT N° 6 DE L'ANNÉE 1861

DU JOURNAL ASIATIQUE.

MÉMOIRE

SUR

LE COMMENCEMENT ET LA FIN

DU ROYAUME DE LA MÉSÈNE

ET DE LA KHARACÈNE,

ET SUR L'ÉPOQUE

DE LA RÉDACTION DU PÉRIPLE DE LA MER ERYTHRÉE

D'APRÈS LES TÉMOIGNAGES GRECS,

LATINS, ARABES, PERSANS, INDIENS ET CHINOIS,

PAR M. REINAUD,

MEMBRE DE L'INSTITUT,

PROFESSEUR D'ARABE, CONSERVATEUR DES MANUSCRITS ORIENTAUX

DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE, ETC.

104729

LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY.

PARIS.

IMPRIMERIE IMPÉRIALE.

M DCCC LXI.

00104729

MÉMOIRE

SUR

LE COMMENCEMENT ET LA FIN

DU ROYAUME DE LA MÉSÈNE ET DE LA KHARACÈNE,

ET SUR L'ÉPOQUE

DE LA RÉDACTION DU PÉRIPLE DE LA MER ÉRYTHRÉE,

D'APRÈS LES TÉMOIGNAGES GRECS,

LATINS, ARABES, PERSANS, INDIENS ET CHINOIS[1].

§ I. — INTRODUCTION.

Il n'est guère de pays dont on parle moins que de celui qui fait l'objet de ce mémoire, et ce pays, cependant tint jadis une grande place dans l'histoire. D'ailleurs, avec les questions qui s'y rattachent, on peut dire qu'à son histoire se lie celle d'une grande partie de l'Asie méridionale.

La Mésène désigne, chez les géographes de l'antiquité, la contrée située sur les bords du Tigre et de l'Euphrate, depuis les frontières de la Babylonie jusqu'à la mer. Sa limite, du côté du nord, paraît avoir été à peu près le territoire où Séleucus Nicator fonda une des villes qu'il appela, du nom de sa femme,

[1] Lu à l'Académie des inscriptions et belles lettres, séances de septembre et octobre 1859, février et mars 1860, et accompagné de quelques additions.

Apamée, et où fut bâtie, plus tard, la ville de Ouasseth. C'est ce que disent les écrivains arabes et ce qui résulte des témoignages comparés des écrivains de l'antiquité. Pline le Naturaliste compte positivement Apamée parmi les villes de la Kharacène[1]. Quant aux écrivains arabes, on lit dans le lexique géographique intitulé *Merasid al-itthila*, ces mots : « Meyssan est une vaste contrée située entre Bassora et Ouasseth et abondante en bourgs et en palmiers[2]. » Toute la partie méridionale est exposée à la marée, et les eaux du golfe Persique la couvrent périodiquement. Aux eaux de la mer se joignent quelquefois les eaux débordées du Tigre et de l'Euphrate. A cette double circonstance se rattachent les changements successifs que le Tigre et l'Euphrate ont subis dans leur cours, ainsi que les modifications amenées par les événements politiques dans la division des provinces et dans leurs dénominations respectives. Il est donc devenu difficile de fixer d'une manière précise les limites de la Mésène du côté du nord. Au temps des khalifes de Bagdad, on désignait à la fois la Mésène, la Kharacène et la Babylonie par un seul mot, celui d'Irac, sur lequel je re-

[1] *Histoire naturelle*, liv. VI, ch. XXXI.

[2] Édition de M. Juynboll; Leyde, 1852, au mot *Meyssan*. Ce passage est extrait littéralement du grand dictionnaire de Yacout, intitulé *Moudjem al-boldan*, dont un exemplaire se trouve à la Bibliothèque impériale. Yacout a eu soin d'y faire remarquer que, dans ce qu'il dit sur la Mésène, il parlait en témoin oculaire. (Sur Yacout et sur ses voyages, voy. mon introduction à la *Géographie d'Aboulféda*, p. CXXVIII et suiv. voy. aussi le *Journal asiatique* d'août-septembre 1860, p. 82 et suiv.)

viendrai plus tard. Le célèbre d'Anville a cru qu'il avait existé deux Mésènes : l'une, située au midi, et qui est celle dont il s'agit ici; l'autre, qui aurait été située au nord, entre les villes de Bagdad et de Takrit [1]. D'Anville me paraît avoir été dans l'erreur. Quant à la Kharacène, c'est la partie de la Mésène et de la Susiane qui avoisine la mer, auprès des bouches du Tigre, et qui, formée d'alluvions, s'élève ou s'abaisse, suivant la direction des courants.

Le nom de *Mésène* est une dénomination indigène; il désigne une province, et ne doit pas être confondu avec le village de Meschan, situé au nord de Bassora et renommé pour ses plantations de palmiers [2]. Pour le nom de *la Kharacène*, c'est probablement une dérivation du grec χάραξ, faisant au génitif χάρακος, et signifiant *pieu* et *pilotis* : en effet le sol de la Kharacène est si peu stable, que souvent il est bouleversé par les eaux et qu'il serait imprudent d'y bâtir autrement que sur pilotis [3]. Cette dénomination et d'autres dénominations du même genre furent mises en usage dans le IIIe siècle avant notre ère, à l'époque où les princes séleucides organisèrent leurs États de Syrie et de Mésopotamie; plus tard, lorsqu'un personnage indigène, appelé *Pasinès* ou *Spasinès*, qui s'était rendu maître du

[1] D'Anville, *Géographie ancienne abrégée*, t. II, p. 200 et suiv. *l'Euphrate et le Tigre*, p. 96, 130 et suiv.

[2] *Merasid al-itthila*, au mot الثمان.

[3] Arrien a parlé de ces pieux, qu'il appelle πάσσαλοι, *Historia indica*, ch. XLI (dans le premier volume des *Petits géographes grecs*, par M. Charles Müller, édition Didot, p. 365).

pays, rebâtit, dans le voisinage de la mer, une ville qui avait été fondée par Alexandre le Grand et qui avait été renversée par les eaux, on l'appela, en mémoire de celui qui l'avait restaurée, *Pasini-Kharax* ou *Spasini-Kharax*, c'est-à-dire la Kharax propre à Pasinès ou Spasinès. Quant à l'emploi d'un mot grec pour désigner une ville bâtie par un personnage de race barbare et dans des parages aussi reculés, il suffit de rappeler les conquêtes d'Alexandre et la grande extension que prirent tout d'abord la langue et la civilisation grecques. A cette époque, depuis la mer Adriatique jusqu'au delà de l'Indus, depuis la mer de Perse jusqu'à l'Oxus, le grec était la langue officielle des gouvernements. Les médailles des rois de la Mésène et de la Kharacène qui nous sont parvenues portent des légendes grecques.

Du reste, le mot χάραξ, appliqué à la terre d'alluvion qui est apportée successivement par les eaux du Tigre et de l'Euphrate, me paraît avoir eu, dès le principe, un équivalent dans la langue des indigènes; c'est le terme arabe خشبة, qui, ainsi que χάραξ, signifie *pièce de bois*, *pieu* et *pilotis*, et qui a de tout temps été usité dans le pays. Aboulféda, parlant, dans sa Géographie, de la ville d'Abbâdan, située sur l'ancien territoire de la Kharacène, s'exprime ainsi : « Au midi et à l'orient d'Abbâdan sont les pièces de bois خشبات. On entend par là des pieux qui sont enfoncés dans la mer, et auprès desquels, quand la mer est basse, les navires se retirent sans les dépasser, de peur de toucher le fond. »

Ibn Sayd, cité par Aboulféda, dit de plus que la nuit on allume, en cet endroit, des fanaux qui servent de guide aux navires[1].

On peut rappeler, à cette occasion, ce que Pline a dit dans son Histoire naturelle : « Kharax, ville située au fond du golfe Persique et à laquelle commence l'Arabie Heureuse, se trouve sur une colline faite de main d'homme, entre le confluent du Tigre, à droite, et de l'Eulæus, à gauche, dans un espace de trois mille pas d'étendue. Elle fut fondée par Alexandre le Grand; il y établit pour colons les habitants de la ville royale de Durine, qui cessa alors d'exister; il y laissa ceux de ses soldats qui n'étaient plus en état de porter les armes, et ordonna qu'on la nommât *Alexandrie*. Il avait de plus fondé un bourg nommé *Pella*, du nom de la ville où il était né, et l'avait destiné exclusivement aux Macédoniens. Les fleuves ayant emporté cette ville, Antiochus, le cinquième roi, la rétablit et l'appela de son nom. Ravagée de nouveau par les eaux, Pasinès, fils de Sogdonacès, chef des Arabes du voisinage, la restaura; il éleva des digues et lui donna son nom, après avoir exhaussé le terrain dans un espace de trois mille pas de longueur sur une largeur un peu moindre. Dans l'origine, elle se trouvait à dix stades de la côte; elle y eut même un port[2];

[1] *Géographie d'Aboulféda*, texte arabe, publié par MM. Reinaud et de Slane, p. 309.

[2] Le texte ordinaire porte : *Et maritimum etiam ipsa inde portum habuit.* Ces mots ne répondant pas tout à fait à la leçon des manus-

mais, au temps où écrivait Juba (sous le règne d'Auguste), elle en était à cinquante mille pas. Maintenant les députés des Arabes et ceux de nos négociants qui fréquentent ces parages affirment qu'elle en est à cent vingt mille. En aucune partie du monde les alluvions des fleuves n'ont été plus considérables et n'ont marché plus vite. Il est surprenant que le flux, qui s'avance beaucoup au-delà de cette ville, ne les ait pas entraînés[1]. »

Arrêtons-nous un instant sur ce témoignage de Pline. La Kharacène et une partie de la Mésène forment un pays malsain, à cause des eaux de la mer, qui ne cessent pas de monter et de descendre jusqu'au nord de la ville actuelle de Bassora. De plus, ce territoire a l'inconvénient d'être limité, à l'ouest et au sud-ouest, par les sables de l'Arabie, ce qui l'expose continuellement aux dévastations des nomades. Ainsi ce pays, par lui-même, ne semblait pas appelé à avoir jamais une grande importance. Mais c'est par là que les eaux de l'Euphrate et du Tigre se déchargent dans la mer; c'est par là que passa pendant longtemps une grande partie du commerce du monde. Naturellement, à l'époque des empires de Ninive et de Babylone, la Mésène était

crits, M. d'Avezac les a rétablis ainsi : *Et maritimum etiam Vipsania porticus habet*, c'est-à-dire, « le portique de Vipsanius. » Agrippa la représente même au bord de la mer. (Voy. le compte rendu que ce savant a fait du premier volume des *Petits géographes grecs*, publiés par M. Didot; *Nouvelles Annales des voyages*, du mois de mai 1856, p. 125 du tirage à part.)

[1] *Histoire naturelle* de Pline, liv. VI, ch. XXXI.

une dépendance de celle de ces villes qui exerçait la suprématie.

Pline a parlé d'une ville fondée par Alexandre. En même temps l'historien Abydène nous apprend que le grand Nabuchodonosor avait bâti, près de l'emplacement où l'on fonda plus tard Spasini-Kharax, une place fortifiée qu'il nomma *Térédon*[1].

De plus, Pline fait mention d'un Antiochus, qu'il surnomme le cinquième roi, *quintus regum*, lequel rétablit la ville fondée par Alexandre et lui donna son nom. Quel est cet Antiochus? est-ce Antiochus cinquième du nom, ou le cinquième roi de la dynastie des Séleucides, ou bien encore le cinquième prince qui régna sur la Syrie, en y comprenant Alexandre lui-même? Porphyre, écrivain grec du IIIe siècle de notre ère, qui était originaire de Syrie, et qui s'est rendu célèbre par ses traités philosophiques, avait aussi composé un traité de chronologie dont Eusèbe nous a conservé quelques fragments. Ces fragments ont acquis, dans ces derniers temps, une nouvelle importance par les applications qu'on en a faites à certaines découvertes toutes récentes. Dans le canon des rois de Syrie qui se trouvait dans le traité de Porphyre, la liste des rois est ainsi disposée[2] : 1° Antigone; 2° son fils Démétrius Poliorcète; 3° Séleucus Nicator; 4° Antiochus Soter, et 5° Antiochus le Dieu.

[1] *Fragments des historiens grecs*, rassemblés par M. Charles Müller et publiés par la maison Didot, t. IV, p. 284; voy. aussi le t. Ier des *Petits géographes grecs*, p. 366.

[2] *Fragments des historiens grecs*, t. III, p. 716.

Or Antiochus dit *le Dieu* monta sur le trône en l'an 262 avant J. C.

Le royaume de la Mésène et de la Kharacène comprenait encore la côte occidentale du golfe Persique, notamment le pays nommé aujourd'hui *Bahrein*. Il en avait été de même lorsque la Mésène était une simple dépendance des empires de Ninive et de Babylone. C'est ce que Pline laisse entendre pour le règne de Sémiramis[1], et ce que l'histoire affirme pour toutes les époques où la partie inférieure de la vallée du Tigre et de l'Euphrate a été soumise à un gouvernement régulier, notamment pour les temps où elle mettait Ninive, Babylone, Ctésiphon et Bagdad en communication avec l'Arabie méridionale, la côte orientale d'Afrique, l'Inde et la Chine.

La côte orientale du golfe Persique n'offre pas de port naturel. C'est tout au plus si, plus tard, les gouvernements purent y ménager quelques lieux de relâche. Il en est de même de la côte occidentale, si l'on excepte la contrée nommée par les Arabes *al-Kathif* et *Bahrein*, et qui répond à l'antique dénomination de *Gerrha*. Cette côte ne présente, en général, qu'un terrain sablonneux et stérile. Ajoutez à cet inconvénient la présence des nomades, hommes rapaces et cruels, qui enlèvent tout ce qui se trouve à leur portée.

La baie d'Al-Kathif a une largeur de vingt milles à son entrée; au centre de la baie est l'île Tarut,

[1] *Histoire naturelle*, liv. VI, ch. XXVII.

qui a dix milles de long. La ville d'Al-Kathif, qu'on croit répondre à l'ancienne Gerrha, est située presque en vue des îles Bahrein, au centre des plus riches pêcheries de perles du monde. Bien que le pays soit tout à fait déchu, on y trouve encore des vestiges de monuments en pierre, avec des inscriptions qui n'ont pas encore été déchiffrées. Le district d'Al-Kathif renferme neuf bourgs ou gros villages entourés de murailles et sept qui n'ont pas d'enceinte. Les villages renferment dix mille habitants et la ville six mille [1]. Voici la description qu'Édrisi faisait du pays au XIIe siècle de notre ère : « A partir du Bahrein, dans la direction de Bassora, le pays est un vaste désert où l'on ne trouve pas d'eau, pas de villes, pas de lieux fortifiés. Les villes du Bahrein sont Hadjr, al-Kathif et Al-Khatha, où l'on fabrique les lances connues sous le nom de *khatthié*. L'île principale du Bahrein se nomme *l'île d'Awal;* elle a pour capitale une ville bien peuplée, dont les environs produisent du grain et des dattes en abondance. Il s'y trouve beaucoup de sources d'eau douce, qui fournissent assez d'eau pour faire tourner des moulins. C'est dans cette île qu'habitent les personnes qui se livrent à la pêche des perles [2]. »

Alexandre le Grand, qui avait formé le projet de faire de Babylone la capitale de son vaste empire

[1] Volume de l'*Univers pittoresque*, qui traite de l'Arabie, par M. Noël-Desvergers, p. 27.

[2] Traduction d'Édrisi, par M. Amédée Jaubert, t. I, p. 372 et suiv.

et qui avait la prétention de dépasser la gloire de Sémiramis et de Nabuchodonosor, sentait si bien l'importance du Bahrein, qu'il ne se contenta pas de se ménager une position fortifiée à l'embouchure du Tigre et de rétablir une ville qui remontait aux temps primitifs; il se disposait à faire une expédition contre les Arabes, lorsqu'il fut surpris par la mort. On peut se faire une idée de l'état du pays, quand les populations de la Mésène, de la Kharacène et de la côte du Bahrein, furent livrées à elles-mêmes, par ce qui se passait dans la dernière moitié du xie siècle de notre ère, au temps de Hariri[1].

Une même race, la race araméenne, faisait le fond des populations de la Mésène, de la Kharacène, de la Chaldée et de la Mésopotamie, et la langue qu'elle parlait présentait les plus grandes affinités avec le langage des tribus arabes du voisinage. On avait donné aux habitants de la Mésène et de la Kharacène, ainsi qu'à ceux des marais du Tigre et de l'Euphrate, le nom particulier de *Nabathéens*. Mais si le langage qu'ils parlaient offrait quelque chose de distinct, les différences n'étaient pas assez sensibles pour rendre les communications des indigènes difficiles. De plus ces diverses populations, par leurs habitudes sédentaires, réunissaient toutes les conditions nécessaires pour faire un commerce florissant[2].

[1] *Séances de Hariri*, par Silvestre de Sacy, édition de MM. Reinaud et Derenbourg, introduction du tome II, au commencement.

[2] Un savant de nos jours, M. Spiegel, qui a fait une étude spéciale des livres de Zoroastre et qui les a éclairés d'une vive lumière,

Grâce à ce commerce, on ne tarda pas à voir les Nabathéens répandus dans le Bahrein, au centre de la presqu'île de l'Arabie et jusque sur les bords de la mer Rouge. Strabon dit positivement que la ville de Gerrha était une colonie nabathéenne [1]. L'origine nabathéenne des habitants du Bahrein est attestée par les écrivains arabes venus longtemps après [2]. En même temps, Pline fait mention de deux villes fondées par Sémiramis dans l'intérieur de l'Arabie, villes qui servaient à la fois de places de guerre et d'entrepôts du commerce; villes qui, plus tard, dépendirent du royaume de la Mésène et de la Kharacène [3]. Quant à l'établissement des Nabathéens sur les bords de la mer Rouge, on sait maintenant que le petit royaume de Pétra était d'origine nabathéenne [4]. Il en existe même une preuve encore vivante dans les inscrip-

croit que le pehlvi, qui est un mélange de sémitisme et de langue arienne, est venu du pays des Nabathéens. Je suis plus porté à penser que le pehlvi s'est formé naturellement dans la Babylonie, quand les rois arsacides et sassanidès eurent fait de Ctésiphon le centre de l'empire, et que des populations, venues de toutes les parties de la Perse, se trouvèrent mêlées à des populations araméennes et arabes. Si, plus tard, des traces de pehlvi sont restées dans le pays des Nabathéens, c'est à cause des colonies qui, comme on le verra, y furent fondées par les rois sassanides. (Sur l'opinion de M. Spiegel, voyez sa Grammaire de la langue huzvaresch; Vienne, 1856, p. 162 et suiv.)

[1] Strabon, liv. XVI, p. 652 de l'édition Didot.

[2] M. Caussin de Perceval, *Essai sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme*, t. II, p. 6.

[3] *Histoire naturelle*, liv. VI, ch. XXXII.

[4] Mémoire de M. Quatremère sur les Nabathéens (*Journal asiatique* du mois de janvier 1835); voy. aussi l'ouvrage de M. Caussin de Perceval, t. I, p. 35 et suiv.

tions nabathéennes qui couvrent les parois des rochers de la presqu'île du mont Sinaï[1]. Plus tard, cette communauté de race et de langage ne dut pas être d'un médiocre secours pour l'établissement de la domination des rois séleucides, qui avait eu Babylone pour berceau, et elle dut ensuite aider à la puissance des rois de la Mésène et de la Kharacène.

Ces remarques préliminaires étaient indispensables pour la parfaite intelligence des différentes parties de ce mémoire. Nous allons maintenant entrer dans le fond du sujet.

On sait qu'après la mort d'Alexandre toute l'Asie, depuis la mer Méditerranée jusqu'à l'Indus, échut à un de ses lieutenants, Séleucus Nicator, et que celui-ci, après avoir, à l'exemple d'Alexandre, manifesté l'intention d'établir sa résidence à Babylone, qui avait été le point de départ de sa puissance, aima mieux se rapprocher des côtes de la Méditerranée, afin d'observer les mouvements de ses rivaux; il fonda la ville d'Antioche, sur les bords de l'Oronte. Le parti que Séleucus prit en cette circonstance eut les conséquences les plus graves pour les pays conquis par Alexandre au delà de l'Euphrate et du Tigre, et pour la Mésène en particulier. Dès l'an 250 avant J. C. sous le règne d'Antiochus II, dit *le Dieu*, les provinces situées au midi de la mer Caspienne se-

[1] Mémoire de M. François Lenormant sur les inscriptions sinaïtiques, dans le *Journal asiatique* de janvier et février 1859, et mémoire de M. A. Lévy, dans le Journal de la Société orientale d'Allemagne, année 1860, t. XIV, p. 363 et suiv.

couèrent le joug des Macédoniens et formèrent, sous la conduite d'un chef nommé *Arsace*, le noyau de ce royaume parthe qui, plus tard, lutta avec succès contre la fortune de Rome. Vers le même temps, la Bactriane, qui était encore plus éloignée du siége de la puissance des rois séleucides, leva l'étendard de l'indépendance. En vain ces princes firent les plus grands efforts pour rétablir leur autorité. Obligés de se défendre à la fois contre les rois d'Égypte, qui venaient les attaquer jusqu'en Syrie, et contre la république romaine, qui ne tarda pas à étendre le réseau de sa politique jusqu'au fond de l'Asie; enfin, affaiblis par des troubles intérieurs sans cesse renaissants, ils virent successivement toutes leurs espérances s'évanouir.

Les rois parthes devinrent avec le temps les maîtres de toute la contrée qui est située entre l'Euphrate et l'Indus, l'Oxus et la mer de Perse; mais l'autorité de ces rois était loin d'être absolue, et leur gouvernement présentait quelque analogie avec ce qu'on a, plus tard, appelé en Europe le régime féodal. En effet, outre que les conquêtes des Parthes ne se firent que peu à peu, des guerres civiles fréquentes survinrent parmi eux, et il se forma dans leur sein un grand nombre de principautés particulières. Cette situation compliquée se maintint jusque vers l'année 225 de notre ère, époque où Ardeschir, le même que les écrivains grecs et romains ont nommé *Artaxerxès*, se présentant comme le descendant des Cyrus et des Darius et comme le

restaurateur des institutions nationales, mit fin à la dynastie des Arsacides et y substitua celle des Sassanides.

Pour la période qui suit les conquêtes d'Alexandre jusqu'à Ardeschir, pendant un espace de plus de cinq cents ans, nous sommes presque réduits aux renseignements que nous ont légués les Grecs et les Romains. En ce qui concerne l'Égypte, l'Asie Mineure et la Syrie, la disette des documents indigènes n'a rien qui doive étonner. Après la mort d'Alexandre, ces contrées furent le partage de quelques-uns de ses lieutenants, qui prirent à tâche de faire triompher les idées grecques; puis elles tombèrent sous le joug des Romains. Mais que dire de la Mésopotamie et de la Perse, où le grec ne fut jamais le langage général? Pour ces régions, des villes grecques furent fondées par Alexandre et les premiers rois séleucides dans toutes les provinces qui manquaient d'un centre, et qui, soit par la fertilité de leur territoire, soit par la facilité des communications, étaient propres à attirer les populations, et ces villes furent dotées d'avantages particuliers. Jusque dans les contrées les plus éloignées, les Grecs conservèrent longtemps l'attitude d'un peuple vainqueur, et les indigènes furent maintenus dans un état d'infériorité. Il résulta de cette situation que les indigènes, qui jusque-là n'avaient jamais montré une vocation littéraire prononcée, n'eurent pas même l'idée de mettre par écrit les événements, si peu flatteurs pour l'amour-propre national, qui s'accomplissaient sous

leurs yeux, et que le passé s'effaça entièrement de leur souvenir. Ce fut seulement longtemps après que les écrivains syriens, arméniens, arabes et persans apparurent sur la scène. Dépourvus de documents, ils laissèrent dans le vague toute la période de la domination des rois arsacides, et, faisant allusion à l'état de morcellement qui régnait sous ces princes, ils désignèrent cette période par la dénomination arabe d'époque des *Molouk al-Theouayf*[1], ou chefs de bandes[2].

Malheureusement les témoignages grecs et romains relatifs à la Mésène, outre qu'ils manquent de contrôle, nous sont arrivés dans un état mutilé. L'histoire de Polybe est l'œuvre qui, pour les temps de la domination séleucide, nous aurait fourni les détails les plus exacts; mais une grande partie de cette histoire ne nous est point parvenue. Il en est de même de l'ouvrage de Diodore de Sicile. A la vérité, nous possédons des médailles de plusieurs rois de la Mésène, et sur ces médailles la langue et les types grecs ne sont pas oubliés; mais la suite des rois n'est pas complète, et quelques-uns des noms sont si barbares qu'on a de la peine à les reconnaître. Une seule chose est certaine, c'est que les médailles connues jusqu'à présent ne précèdent pas de plus

[1] ملوك الطوايف.

[2] Le *Schah-nameh* de Ferdousy, qui ne tarit pas sur les événements de l'ancienne Perse et qui renferme des détails précieux sur la période sassanide, se borne à trois ou quatre pages pour les cinq cents ans de la période arsacide. Quant aux rois séleucides, il n'en dit pas même un mot.

de cent ans l'ère chrétienne et qu'elles ne dépassent pas l'an 200 de J. C. De plus, il résulte de l'ensemble des données recueillies jusqu'ici par la science, que le royaume de la Mésène, un des démembrements de l'empire des Séleucides, fut fondé vers l'an 129 avant J. C. et qu'il finit avec la domination des *Molouk al-Theouayf*, vers l'an 225 de notre ère; du moins c'est la thèse qui fait le fond de la première partie de ce mémoire. Mais ce fait, qui paraît très-simple en lui-même, a passé par les plus singulières péripéties, et il était devenu urgent de le mettre hors de contestation.

Le premier qui a établi de l'ordre parmi les médailles des rois de la Mésène, c'est l'illustre Visconti, dans le tome troisième de son *Iconographie grecque*, qui parut en 1811[1]. En 1818, un autre membre de l'Académie des inscriptions, Saint-Martin, reprit le même sujet, et les matériaux qu'il recueillit ont été publiés après sa mort, en 1838, sous le titre de *Recherches sur l'histoire et la géographie de la Mésène et de la Characène*[2]. Enfin il a paru récemment un volume de M. Victor Langlois qui, sous le titre de *Numismatique des Arabes avant l'islamisme*, renferme presque toutes les médailles connues de la Mésène et, de plus, les médailles des princes nabathéens de l'Arabie Pétrée, des rois de Palmyre, des rois arabo-arméniens d'Édesse, dans la Mésopotamie septen-

[1] Visconti publia, en 1817, un supplément relatif en partie à la Mésène et à la Kharacène.

[2] Paris, in-8°.

trionale, des rois arabes de l'Atratène, dans la Mésopotamie méridionale, enfin des rois homérites de l'Arabie Heureuse et des rois axumites de l'Abyssinie[1].

Saint-Martin me paraît avoir prouvé que le premier roi de la Mésène est Spasinès, le fondateur de Spasini-Kharax, et que l'élévation de Spasinès eut lieu après la mort tragique du roi de Syrie Antiochus VII, surnommé *Sidète*, vers l'an 129 avant J. C. Mais Visconti avait émis l'opinion que cet événement était antérieur de plus de cent ans, et devait être reporté vers l'an 250 avant notre ère, sous le règne d'Antiochus II, dit *le Dieu*, à peu près à l'époque du soulèvement des Parthes et des populations de la Bactriane[2]. Or l'opinion de Visconti, ou du moins une opinion analogue a été adoptée par M. Charles Müller, dans le premier volume de son édition des *Petits géographes grecs*[3]. Enfin il a été mis au jour une opinion d'un autre genre par un membre de l'Académie des inscriptions, M. Quatremère[4]. Suivant M. Quatremère, la Mésène, lorsque Spasinès monta sur le trône, avait déjà eu des rois d'origine grecque, qui avaient de bonne heure secoué le joug des Séleucides. C'est à ces rois qu'il rattache les noms d'Antiochus et d'Épiphane, qui

[1] Paris, 1859, in-4°, avec planches.

[2] *Iconographie grecque*, t. III, p. 180; *Supplément*, p. 29. Il a échappé quelques méprises à Visconti dans l'exposé de son opinion.

[3] Paris, 1855, p. LXXXI et LXXXIV.

[4] *Journal des Savants* du mois d'octobre 1857.

figurent chez les écrivains grecs et latins dans l'histoire de la Mésène, et qui eussent naturellement semblé se rapporter aux princes séleucides de ce nom. M. Victor Langlois a embrassé l'opinion de M. Quatremère.

D'un autre côté, Saint-Martin, qui a été si bien inspiré en plaçant le règne de Spasinès après la mort d'Antiochus Sidète, me semble avoir été moins heureux en prolongeant la domination des rois de la Mésène jusqu'à l'an 389 de notre ère. J'ai dit que les rois de la Mésène faisaient partie des *Molouk al-Theouayf*, ou chefs de bandes, et que presque tous ces princes disparurent vers l'an 225, à l'avénement de la dynastie des Sassanides. C'est une différence de cent soixante-quatre ans. Or l'opinion de Saint-Martin a été adoptée par M. Victor Langlois. De telles divergences seraient de nature à jeter la perturbation dans cet important chapitre de la science de l'antiquité. Des faits qui appartiennent à l'histoire sont toujours dignes qu'on prenne la peine de les mettre dans leur vrai jour. Ici il y a une circonstance particulière : des médailles provenant des rois de la Mésène et des contrées voisines, et qui depuis longtemps gisaient au hasard dans les cabinets de nos amateurs, ont reçu dans ces dernières années leur place définitive. Mais combien en reste-t-il qui attendent leur tour ! Les personnes qui ont acquis une idée de l'archéologie savent à quel point un sujet historique, déterminé d'avance pour le temps et pour l'espace, aide à l'éclaircissement des monu-

ments qui s'y rapportent, et combien ces monuments ajoutent ensuite aux faits acquis.

Les médailles connues du royaume de la Mésène portent une date et ont été frappées entre l'année 100 avant J. C. et l'année 200 de notre ère; mais ce n'est là qu'une preuve négative, et il serait libre à chacun de dire qu'au premier jour le temps, qui remet en lumière tant de choses oubliées, peut rendre une nouvelle existence à des médailles enfouies et frappées hors de ces limites. D'un autre côté, en ce qui concerne les noms d'Antiochus et d'Épiphane, qu'on regarde ordinairement comme des noms de rois séleucides, et que M. Quatremère a pris pour des rois autonomes de la Mésène, il faut avouer que les passages de Polybe et de Pline le Naturaliste où ces noms sont mentionnés ne sont pas aussi explicites qu'on le désirerait. Le mot *Épiphane*, qui, dans l'origine, a été employé comme titre, n'est accompagné par Pline d'aucun éclaircissement qui puisse nous fixer sur le personnage auquel il se rapporte. Quant au nom d'Antiochus, qui se trouve à la fois mentionné par Polybe et Pline, on a à se demander s'il s'agit d'un seul et même personnage, ou plutôt si ce nom ne s'applique pas, suivant les cas, à trois rois séleucides, à savoir: Antiochus II, dit *le Dieu* (*Antiochus, quintus regum*, dont il a été parlé); à Antiochus III, dit *le Grand;* enfin, à Antiochus VII, surnommé *Sidète*.

Nous allons aborder la question du commencement du royaume de la Mésène et nous prouverons

que cette contrée, jusqu'aux environs de l'année 129 avant J. C. n'avait jamais cessé d'être une dépendance du trône des Séleucides. C'est ce que Saint-Martin a déjà fait un peu longuement dans ses *Recherches sur la Mésène*, et ce que je reprends, mais d'une manière plus brève et en m'attachant, autant que possible, à des considérations qui avaient échappé à Saint-Martin.

§ II.

COMMENCEMENT DU ROYAUME DE LA MÉSÈNE ET DE LA KHARACÈNE.

En l'absence de tout témoignage positif, la meilleure preuve qu'on puisse faire valoir en faveur de la date que nous avons assignée à l'établissement de ce royaume, c'est que, jusqu'à l'an 129 avant J. C. la Mésène et les contrées voisines, à l'orient du Tigre, furent comprises dans le nombre des possessions des rois de Syrie, et qu'à partir de cette époque ces mêmes contrées s'en trouvèrent détachées.

Une objection qu'on pourrait faire contre un maintien aussi long de la puissance séleucide dans la partie inférieure de la vallée du Tigre et de l'Euphrate, c'est la difficulté des communications entre les bords de l'Oronte et une région qui, sous quelques rapports, est presque inaccessible. Ainsi qu'il a été dit, la Mésène est un pays étroit, malsain et entouré presque de tous les côtés par la mer, le désert et des marécages. La seule voie un peu facile

qui s'ouvrît aux rois de Syrie, était celle du nord, par les vallées du Tigre et de l'Euphrate. C'est ce qui fit que les armées romaines ne s'avancèrent dans cette direction que lorsque la Mésopotamie eut reconnu les lois des Césars; encore ne pénétrèrent-elles pas dans la Mésène même. Trajan seul, profitant de l'état de trouble où se trouvait momentanément le royaume des Parthes, s'avança jusqu'à l'embouchure du Tigre; mais ce fut avec une petite troupe, et il faillit être englouti avec les siens dans les flots de la mer.

Pour répondre à cette objection, je vais montrer que, jusqu'à l'an 129 avant J. C. la route de la Mésène fut presque constamment ouverte aux rois de Syrie, soit d'une manière directe, par les vallées de l'Euphrate et du Tigre, soit d'une manière indirecte et du côté de l'est et du sud-est, à travers la Susiane et l'Élymaïde. En effet, ces deux contrées, de même que la Babylonie, ne tombèrent qu'après l'année 140 avant J. C. sous le joug des Parthes. Or toutes ces provinces se tenaient les unes aux autres, et, dans la position où se trouvaient les rois de Syrie, il leur était impossible d'en posséder une sans les posséder toutes. Une circonstance qui, pendant longtemps, favorisa leur domination dans ces régions reculées, ce fut le concours empressé des villes d'origine grecque éparses dans la Mésène, la Babylonie, la Mésopotamie, et dans certaines contrées situées au delà du Tigre. Jusqu'à l'an 129 avant J. C. toutes les fois que les princes séleucides firent un appel à

leur patriotisme, les habitants, se souvenant de leur origine, se rendirent à l'invitation des descendants de celui qui représentait pour eux Alexandre. Celle de ces villes qui, en ce temps-là, joua le principal rôle, est Séleucie, fondée par Séleucus Nicator, sur la rive occidentale du Tigre. A une époque où, grâce à la politique arborée par Alexandre, le Tigre redevint une grande voie commerciale, Séleucie prit une extension prodigieuse et le disputa pour l'importance à Alexandrie même.

Je vais indiquer en peu de mots certains faits qui eurent lieu à cette époque et qui ne peuvent s'expliquer que dans le sens du maintien de la puissance séleucide dans la partie inférieure de la vallée du Tigre et de l'Euphrate; à cette occasion, j'essayerai de mieux classer qu'on ne l'a fait jusqu'ici les témoignages, en général incomplets, qui se rapportent d'une manière quelconque au sujet.

Vers l'an 250 avant J. C. sous le règne d'Antiochus le Dieu, le pays des Parthes et la Bactriane lèvent l'étendard de l'indépendance. Mais les nouveaux rois de la Bactriane cherchèrent à s'étendre au delà de l'Oxus, dans l'Afghanistan et dans les provinces situées entre l'Indus et le Gange. Ainsi ces princes furent toujours étrangers à la question qui nous occupe. Quant au royaume fondé par les Parthes, il resta pendant longtemps borné aux contrées situées au midi de la mer Caspienne. Plus tard, lorsqu'ils s'approchèrent de la vallée du Tigre, ce fut par la Médie, c'est-à-dire par le nord-est. Ils

ne pénétrèrent au sud, dans la direction du golfe Persique, que vers l'an 140 avant J. C.; par conséquent la Mésène ne se ressentit nullement d'un si grand ébranlement. Une circonstance importante à relever ici, c'est que ce fut précisément le roi Antiochus le Dieu qui fonda, près des bouches du Tigre, Antioche, ville qui, plus tard, sous le nom de *Spasini-Kharax*, devint la capitale du royaume de la Mésène. Peut-on demander une preuve plus forte du maintien de la puissance séleucide dans la partie inférieure de la vallée du Tigre et de l'Euphrate? Mais continuons.

Sous le règne de Séleucus Céraunus, vers l'an 223 avant J. C. son frère Antiochus, qui fut plus tard Antiochus III, dit *le Grand*, était chargé de défendre contre les entreprises des Parthes les provinces syriennes au delà du Tigre. Sa résidence était à Babylone, ou peut-être à Séleucie; car, à cette époque, ces deux noms s'employaient quelquefois l'un pour l'autre[1]. A la mort de Séleucus, Antiochus lui succéda. Comme il était encore fort jeune, deux frères, Molon et Alexandre, qui gouvernaient pour les Séleucides, l'un la Médie, le second la province de Perse, essayèrent de se rendre indépendants. Dans la lutte qui s'établit, Xénétas, envoyé par Antiochus pour combattre Molon, réclama le secours de Diogène, gouverneur de la Susiane, et celui de Pythiadès, qui commandait sur les bords de la mer Érythrée, c'est-à-dire du golfe Persique, ce

[1] Strabon, liv. XVI, chap. 1, p. 633 de l'édition Didot.

qui ne peut se rapporter qu'à la Mésène. Molon obtint d'abord de grands succès et se fit reconnaître dans la Babylonie et sur les bords de la mer Érythrée. Vaincu ensuite, il se donna la mort, et toutes les provinces rentrèrent dans l'obéissance. Antiochus confia alors les bords de la mer Érythrée à un de ses secrétaires qui se nommait *Tychon*. Voilà ce que nous apprend Polybe, qui était parfaitement instruit des événements, et voilà ce qui prouve qu'à cette époque les Séleucides étaient restés en possession de toute la vallée du Tigre et de l'Euphrate, ou que du moins, lorsque les populations levaient la tête, on ne tardait pas à les faire rentrer dans le devoir.

Polybe, qui a conduit son récit jusqu'à l'an 140 avant J. C. ne fait nulle part mention des noms de la Mésène et de la Kharacène. Depuis l'établissement de la dynastie des Séleucides, le nom de la Mésène était tombé en désuétude. Ce nom avait fait place à une dénomination grecque, analogue à celle de la Mésopotamie, qui avait été mise en usage dans le même temps : c'est celle de Parapotamie (territoire placé le long du fleuve Tigre). Cette dénomination était en rapport avec la situation physique du pays, et elle servit à désigner un gouvernement particulier. Quant à la Kharacène, elle n'avait pas été jugée assez considérable pour former un gouvernement à part. Réunie au Bahrein, elle fut comprise sous la dénomination générale de *Province de la mer Érythrée*[1].

[1] Ἡ Ἐρυθρὰ θαλάττη, ou bien οἱ κατὰ τὴν Ἐρυθρὰν θάλατταν τοποι. (Polybe, liv. V, chap. XLVI, XLVIII et LIV.)

L'an 212 avant J. C. Antiochus III, devenu maître absolu de l'autorité, essaya de rendre à l'empire séleucide son premier éclat. Traversant le Tigre, il entreprit de soumettre à ses lois les diverses contrées qui s'en étaient détachées. Cette expédition le retint pendant sept ans hors de sa capitale. Les rois parthes et bactriens résistèrent avec succès à ses efforts. Partout ailleurs il fit triompher ses volontés. Parvenu jusque sur les rives de l'Indus, il choisit pour son retour à peu près la route qu'avait prise Alexandre en revenant de l'Inde. Il traversa l'Arakhosie, la Drangiane et le Kerman, où il passa l'hiver; puis il soumit les provinces maritimes [1]. C'est entre le séjour d'Antiochus III dans le Kerman et son retour à Antioche que je place une expédition faite en Arabie, expédition que Polybe racontait dans le treizième livre de ses histoires, et sur laquelle il ne nous est parvenu que quelques phrases isolées. Je vais rapporter ces phrases à cause de l'analogie qu'elles présentent avec ce qui a déjà été dit sur le rôle joué alors par le Bahrein et avec un autre fait postérieur de quelques siècles, dont il sera parlé plus tard.

« Antiochus pénétra dans Khattenia, troisième province des Gerrhéens (le Bahrein). C'est un pays stérile, mais que la richesse des Gerrhéens a couvert de villages et de châteaux forts. Il s'étend sur les bords de la mer Érythrée; Laba et Saba étaient deux villes de cette région. Les Gerrhéens supplièrent le roi de ne pas les priver des biens que les dieux

[1] Polybe, liv. XI, ch. XXXIV.

leur avaient départis : une paix continuelle et la liberté. Antiochus, après qu'il eut pris connaissance de leur demande, déclara qu'il accédait à leurs prières ; il s'engagea même à respecter les campagnes des Khatténiens. Lorsqu'il eut confirmé la liberté des Gerrhéens et reçu d'eux, comme hommage, cinq cents talents d'argent, mille talents d'encens et deux cents talents du parfum appelé *stacte*, il s'embarqua pour l'île de Tylos et de là se rendit à Séleucie. »

L'ensemble de ces témoignages prouve parfaitement que la Mésène et la Kharacène étaient restées jusque-là une dépendance du royaume de Syrie. Voici des preuves d'un autre genre.

Hérodote, qui parle en homme si bien instruit des choses de son temps, dit que les Perses n'avaient pas de temple ni de simulacres des dieux, et que leur culte se célébrait en plein air et sur les hauts lieux[1]. Bérose affirme aussi que, primitivement, les Perses n'avaient pas l'idée de statues, et que leur culte s'adressait uniquement au feu et à l'eau[2]. L'une et l'autre assertion s'accorde avec ce qu'on lit dans les traités religieux de Zoroastre. Mais Bérose ajoute que la simplicité primitive des Perses ne résista pas à l'effet des conquêtes faites par les rois achéménides. Suivant lui, Artaxercès Mnémon, vers l'an 400 avant J. C. joignit au culte des deux divinités, ou plutôt de la divinité zoroastrienne représentée

[1] Livre I, chap. CXXXI.

[2] *Fragments des Historiens grecs*, t. II, p. 509.

par deux symboles différents, Ormuzd et Mithra, celui de la déesse Anaïtis ou Anaïta. Le dernier culte fut encouragé par lui dans toutes les provinces de son empire. Bérose fait remarquer qu'Ormuzd répondait au Bélus des Chaldéens et au Jupiter des Grecs; Mithra n'est pas autre que le soleil. Quant à Anaïtis ou Anaïta, les uns la confondent avec Vénus, les autres avec Diane. Son nom, pris dans le sens de la planète Vénus, existe encore en persan sous la forme *Anahyd*. Il n'est pas inutile d'ajouter qu'on a découvert, il y a quelques années, dans les ruines de Suze, une inscription en caractères cunéiformes du temps d'Artaxercès Mnémon, et que dans cette inscription l'on trouve les noms réunis d'Ormuzd, de Mithra et d'Anaïta [1].

Il paraît que le culte de ces diverses divinités se propagea dans l'Élymaïde, qui était contiguë à la Susiane et à la Mésène, et qu'au bout de quelque temps les temples consacrés au nouveau culte reçurent de la dévotion des peuples des richesses immenses. Ce qui est certain, c'est ce qui suit. Vers la fin de sa vie, Antiochus le Grand essuya des échecs très-graves dans la guerre qu'il eut à soutenir contre les Romains. L'an 187 avant J. C. ayant besoin de relever l'état de ses finances, il n'imagina pas d'autre moyen pour se procurer de l'argent que de s'emparer des richesses entassées dans le temple de Bélus, chez les Élyméens. Mais en vain il traversa l'Euphrate; il succomba sous la résistance des

[1] M. Oppert, *Expédition en Mésopotamie*, t. II, p. 194 et suiv.

populations indignées[1]. Si l'Élymaïde et les contrées voisines n'avaient pas continué à reconnaître l'autorité des rois de Syrie, comment Antiochus aurait-il songé à une expédition aussi lointaine?

Voici un second fait du même genre. Le fils d'Antiochus III, Antiochus Épiphane, est surtout fameux par la guerre impie qu'il déclara au temple de Jérusalem; mais, ayant besoin d'argent, il ne montra pas plus de retenue pour un autre temple de l'Élymaïde dédié à la déesse Anaïta, autrement appelée *Nanéa*. Dans l'espoir d'échapper au sort de son père, il se présenta comme le mari de la déesse et demanda à prendre possession des richesses qui avaient été accumulées à son intention; mais il fut repoussé par les prêtres et par la masse de la population soulevée, et obligé de renoncer à son entreprise. Il mourut en s'en retournant. On était alors dans l'année 164 avant J. C.[2] Ce fait, non plus, ne peut s'expliquer qu'en partant de l'idée que l'Élymaïde et les contrées voisines étaient restées fidèles aux Séleucides. C'est, du reste, ce qui résulte de la manière la plus évidente du récit des livres des Macchabées. Ce récit paraît avoir été mis par écrit dans des moments différents, et il varie suivant la situation où se trouvait le narrateur; mais il est contemporain des évé-

[1] L'expédition d'Antiochus le Grand et sa mort malheureuse sont attestées par Justin, liv. XXXII, chap. II; par Strabon, liv. XVI, chap. I, p. 634 de l'édition Didot; enfin par Porphyre, *Fragments des Historiens grecs*, t. III, p. 711.

[2] Polybe, liv. XXXI, chap. II; *Macchabées*, liv. I, chap. III et VI; liv. II, chap. I et IX.

nements, et il ne comporte pas de doute pour le fond des choses.

Je rattache à cet Antiochus ce qui est dit, par Pline le Naturaliste, au sujet d'un personnage appelé *Épiphane*, qui fit faire une exploration des côtes du golfe Persique[1]. L'exploration se fit nécessairement dans un moment où la Mésène était au nombre des provinces de l'empire séleucide. Antiochus Épiphane est le premier de sa famille qui ait porté le titre d'Épiphane : sous le règne de ceux de ses successeurs qui s'arrogèrent le même titre, les rois de Syrie étaient tout à fait déchus, et leur sphère d'action ne s'étendait pas au delà de l'Euphrate et du désert syrien.

Quelques années après la mort d'Antiochus Épiphane, on voit un Grec, du nom de *Timarque*, lever l'étendard de l'indépendance dans la Babylonie et battre monnaie à son coin. Aussitôt les habitants, qui étaient d'origine grecque, ont recours au roi de Syrie Démétrius, qui les délivre de la tyrannie, et qui, en récompense, reçoit d'eux le titre de *Soter* ou *Sauveur*[2].

La situation des contrées dont il s'agit dans ce mémoire ne commença à se modifier d'une manière sensible, qu'à partir de l'année 143 avant J. C. lorsque Mithridate, dit *le Grand*, se fut assis sur le trône des Parthes. Mithridate était un prince éclairé et hardi, qui n'aspirait à rien moins qu'à soumettre

[1] *Histoire naturelle*, liv. VI, chap. XXXI.

[2] *Iconographie grecque*, tome II, p. 322, et tome III, p. 188.

toute la Perse à ses lois. Après avoir subjugué les provinces que les rois de Syrie occupaient encore au delà du Tigre, il franchit le fleuve et fit la conquête de la Babylonie. Il pénétra même dans l'Élymaïde et les autres provinces méridionales de la Perse. Plus habile ou plus heureux qu'Antiochus le Grand et qu'Antiochus Épiphane, il parvint à remplir son trésor vide à l'aide des richesses des deux temples de l'Élymaïde[1].

Ce n'est pas que les rois de Syrie n'opposassent les plus grands efforts. Démétrius Nicator passa le Tigre avec toutes les forces de son royaume et battit les Parthes; mais il fut fait prisonnier. Son frère, Antiochus VII, surnommé *Sidète*, qui le remplaça sur le trône, reprit la Babylonie et s'avança à son tour au delà du Tigre; mais il fut tué dans une surprise. On était alors dans l'année 130 ou 129 avant J. C. Dès ce moment c'en est fait de l'autorité des rois de Syrie au delà de l'Euphrate. D'une part, les troubles intestins qui prirent un caractère plus grave, de l'autre, l'ascendant toujours croissant du nom romain, frappèrent ces princes d'impuissance, jusqu'à ce qu'enfin la Syrie fût réduite en province romaine[2].

[1] Strabon, liv. XVI, chap. I, p. 634.

[2] Plusieurs savants, notamment Visconti, se fondant sur certains passages un peu confus des livres des Macchabées, ont mis sur le compte d'Antiochus VII une partie de ce qui a été raconté au sujet d'Antiochus Épiphane, et ils ont cru qu'Antiochus VII avait renouvelé pour la troisième fois une tentative sacrilége contre les temples de l'Élymaïde. Cette opinion me paraît d'autant moins

A l'exemple de Saint-Martin, c'est dans les premières années du règne d'Antiochus VII que je place un personnage appelé *Numénius*, dont Pline fait mention [1], et qui était le lieutenant d'un prince du nom d'Antiochus dans la Mésène; suivant Pline, Numénius, ayant pris position avec la flotte d'Antiochus à l'entrée du golfe Persique, attaqua la flotte perse et la mit en fuite; puis, débarquant avec sa cavalerie, il en vint aux mains avec un corps d'armée perse et le battit. Cet événement ne peut pas être placé avant le règne d'Antiochus VII, vu que ce ne fut qu'après les conquêtes de Mithridate, dans les provinces méridionales de la Perse, que les Parthes commencèrent à avoir une marine; il ne peut pas être reporté à une époque postérieure, parce que, à partir de ce moment, les rois de Syrie n'eurent plus d'intérêts à défendre sur les bords du golfe Persique.

Les troupes syriennes avaient évacué la Mésène, la Chaldée et la Mésopotamie; les Parthes étaient

soutenable que les richesses qui auraient excité la convoitise d'Antiochus VII, avaient déjà été enlevées par Mithridate. Saint-Martin est tombé dans l'excès contraire. Il a prétendu que de ces trois expéditions, il n'y a de réelle que celle d'Antiochus Épiphane, et que le récit fait au sujet de la mort de son père, Antiochus le Grand, est une fable. L'opinion de Saint-Martin est inadmissible. On a dû voir que les entreprises sacrilèges d'Antiochus le Grand et de son fils Antiochus Épiphane sont deux faits parfaitement distincts, et appuyés sur des témoignages irrécusables. (Pour l'opinion de Saint-Martin, on peut consulter son ouvrage posthume intitulé *Fragments d'une Histoire des Arsacides*, t. I, p. 358 et suiv. t. II, p. 26 et suiv.)

[1] Pline, *Histoire naturelle*, liv. VI, chap. XXXII.

maîtres de la contrée entière. Un tel événement changea toutes les conditions des habitants; mais la révolution qui s'ensuivit ne s'accomplit que peu à peu et après bien des péripéties. Dans le cours de la guerre que les rois parthes eurent à soutenir contre Antiochus VII, ils avaient fait un appel aux populations scythes établies nouvellement au nord de l'Oxus. Ces barbares, au lieu d'être des auxiliaires utiles, devinrent des ennemis dangereux. Phraates, fils de Mithridate, étant obligé de faire face aux Scythes, confia le gouvernement des provinces occidentales de l'empire à un Hyrcanien appelé *Himérus* ou *Évhémérus*. Celui-ci ne négligea rien pour faire rentrer sous le joug les pays qui avaient été repris par Antiochus VII, notamment les contrées situées entre le Tigre et l'Euphrate. Mais ensuite, enorgueilli de ses succès, il leva l'étendard de l'indépendance et il fallut employer la force pour le réduire [1].

Enfin la révolution était accomplie, et les rois de Syrie ne possédaient plus rien au delà de l'Euphrate. Mais le grand Mithridate était mort, et les princes qui lui avaient succédé sur le trône des Parthes n'étaient pas en état de continuer son œuvre. Si les provinces de la Mésopotamie et de la Chaldée, ainsi

[1] Sur le rôle joué par Himérus, voy. Justin, liv. XLII, ch. 1; et surtout le prologue du livre XLII, corrigé par Henri de Valois, p. 58 des *Adnotationes*. Voy. aussi Diodore de Sicile, fragments des livres XXXIV et XXXV, n° 21 (t. II de l'édition Didot, p. 544). Cette question a été traitée par Saint-Martin, dans ses *Fragments d'une Histoire des Arsacides*, t. II, p. 77 et suiv. p. 84 et suiv.

que la Mésène, furent obligées de rendre hommage aux princes arsacides, elles eurent leur gouvernement particulier. C'est alors que l'on commence à voir apparaître les principautés d'Édesse, de l'Adiabène, etc. c'est alors que s'élève le royaume de la Mésène et de la Kharacène.

Vers l'an 129 avant J. C. un indigène, appelé par Pline *Pasinès*, et par d'autres écrivains *Spasinès* ou *Hyspasinès*, se mit à la tête de la Mésène et du Bahrein, et fonda, près des bouches du Tigre, la ville de Spasini-Kharax. Suivant le témoignage du roi Juba, qui écrivit sous Auguste un livre particulier sur ces parages considérés dans leurs rapports avec l'empire romain, Spasinès avait d'abord gouverné la Mésène au nom d'un prince qu'il nomme *Antiochus*, sans désigner lequel [1]. D'un autre côté, suivant Lucien, Spasinès prolongea sa vie jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans [2]. Il aurait donc pu se rendre maître de la Mésène, l'an 129 avant J. C. et avoir antérieurement dominé sur le pays à titre de gouverneur. Si la circonstance rapportée par Juba, mais qui est niée par Pline, est vraie, Spasinès n'en eut que plus de facilité pour faire reconnaître son autorité. Quoi qu'il en soit, voici en quels termes Pline parle de ce prince : « Pasines, Sogdonaci filius, rex finitimorum « Arabum. » On a vu que la population indigène, qui était de race nabathéenne, ne s'éloignait pas beaucoup pour le langage des tribus arabes du voisinage;

[1] *Histoire naturelle*, liv. VI, ch. XXXI.

[2] Lucien, *Exemples de longévité*, ch. XVI (édition Didot, p. 642).

on comprend de plus que les Arabes devaient être répandus en grand nombre dans le pays, surtout parmi les gens de guerre.

De son côté, Lucien donne au nouveau roi de la Mésène le titre de roi de Kharax et des contrées voisines de la mer Érythrée[1], c'est-à-dire de prince de la Mésène et de la côte occidentale du golfe Persique. Nos précédentes explications dispensent d'explications nouvelles.

A l'exemple des rois achéménides, les rois parthes avaient établi le siége de leur puissance dans le voisinage du Tigre. Les rois de Syrie étaient déchus, les rois d'Égypte étaient fort affaiblis; la nation à craindre pour les Parthes était les Romains, les Romains, dont l'aigle, qui leur servait de symbole, menaçait d'étreindre le globe entier dans ses serres. C'est vers cette époque que commence la grande importance d'un bourg situé sur la rive orientale du Tigre, en face de Séleucie, et nommé *Ctésiphon*. Jusque-là les rois parthes, qui ne possédaient que les provinces du nord-ouest de la Perse, avaient fait leur résidence non loin des bords de la mer Caspienne. Devenus aussi maîtres des provinces du sud-ouest, ils reprirent l'usage des anciens rois perses, qui passaient la saison de l'hiver dans des chaudes contrées de la Susiane; mais, au lieu de s'établir dans l'intérieur des terres, ils préférèrent les bords du Tigre, et, au lieu de s'enfermer dans la grande ville de Séleucie, qui leur ouvrait son sein, ils choisirent

[1] Ὑσπασίνης δὲ ὁ Χάρακος καὶ τῶν κατ' Ἐρυθρὰν τοπῶν βασιλεύς.

le bourg de Ctésiphon. Strabon nous apprend[1] qu'amenant à leur suite des troupes nombreuses composées en partie de Scythes, les rois parthes évitèrent de s'établir dans Séleucie, de peur de troubler l'immense commerce qui se faisait dans cette ville. On peut ajouter que, comme position stratégique, Ctésiphon avait l'avantage d'offrir, en cas d'échec, contre les Romains la barrière du Tigre, barrière terrible, ainsi que les Romains en firent plus tard l'expérience.

Un tel voisinage devint un danger permanent pour la Mésène. Pline rapporte que les Méséniens, pour se maintenir, profitèrent des cours d'eau qui entourent leur pays et qui rendaient les inondations faciles[2]. Mais ce qui défendit surtout le royaume, ce fut la constitution féodale du gouvernement parthe, constitution dont il a déjà été parlé. En général, les rois de la Mésène se reconnaissaient vassaux des rois arsacides, et ils firent partie de ce que les écrivains arabes et persans ont appelé plus tard du nom de *Molouk al Thouaïf*, ou chefs de bandes; par là, ils s'assurèrent la tranquillité. Sur leurs médailles, ces princes portent le titre de roi[3]; quant aux rois parthes, ils avaient, à l'exemple de certaines autres classes de princes, adopté les titres de grand

[1] Strabon, liv. XVI, chap. I (p. 733 de l'édition Didot).

[2] *Histoire naturelle*, liv. VI, ch. XXXI. Voici les expressions de Pline : « Itaque molientes incursionem Parthos, operibus objectis, « inundatione arceri. »

[3] Βασιλεύς.

roi[1] et de roi des rois[2]; à partir de cette époque, ces titres se rencontrent de temps en temps sur leurs médailles.

Voilà dans quelle situation les rois de la Mésène atteignirent les commencements de l'ère chrétienne. Maîtres des bouches du Tigre et de l'Euphrate, et d'une grande partie du commerce de l'Asie, ils ne pouvaient manquer d'attirer l'attention des Romains, devenus à leur tour maîtres de l'Égypte, de la Syrie et de l'Arabie Pétrée. Il nous reste à ce sujet un témoignage bien précieux de Pline le Naturaliste. Ce témoignage a, de plus, l'avantage de nous faire connaître, pour les commencements de notre ère, l'étendue approximative de ce royaume naguère oublié. Mais d'abord il faut savoir qu'il existait alors deux grandes voies commerciales entre l'Orient et l'Occident. L'Europe recevait par Alexandrie, le Nil et la mer Rouge, les produits de l'Arabie et ceux de l'Inde. En même temps, les produits de la Perse, des côtes du golfe Persique, notamment les perles du Bahrein, et ceux de l'Inde, lui parvenaient par la côte de Syrie, Palmyre, Séleucie et les bouches du Tigre. Il existait, sur la rive occidentale du Tigre, près de son embouchure, une place de commerce qui rivalisait avec Séleucie, et qui fut successivement remplacée par Obollah et par Bassora : c'est la ville de Forath. Des inscriptions grecques qui existent encore à Palmyre nous apprennent que les

[1] Βασιλεὺς μέγας.

[2] Βασιλεὺς βασιλέων.

négociants de cette ville faisaient un commerce actif avec Forath [1].

Mais entre ces deux voies il y en avait une troisième qui ne manquait pas d'importance, et qui avait pour centre la ville de Pétra. La situation de Pétra était entre le golfe d'Élа, la mer Morte et le port de Gaza, qui mettait cette ville en rapport direct avec l'Europe. Son importance décrut à mesure que les ressources de l'empire romain diminuèrent, et elle finit par être supplantée par la Mekke, qui n'était alors qu'une obscure bourgade [2]. Elle dégénéra tellement, qu'on avait fini par douter de son existence, et que son emplacement n'a été retrouvé que dans ces derniers temps [3].

Pétra communiquait directement d'un côté avec Forath, à travers la presqu'île de l'Arabie, de l'autre avec l'Inde, par l'Arabie Heureuse et la mer Rouge. De plus, Pétra et Palmyre se donnaient la main par une route qui, se dirigeant à l'orient de la mer Morte, passait par Bosra. Ces deux villes pouvaient, sans recourir à la mer et en tournant la presqu'île, du côté du nord, échanger entre elles les produits de l'Arabie Heureuse d'une part, et de l'autre ceux de la Perse et des côtes du golfe Persique. Il nous

[1] *Journal asiatique* de février 1861, p. 154.

[2] A partir du commencement du ve siècle, on voit suivre par les habitants de la Mekke les mêmes routes que celles des Pétréens. (Voy. ma *Notice sur Mohamet*, dans la *Biographie générale* de M. Didot, t. XXXIX.)

[3] Voy. le grand ouvrage publié par M. Léon de Laborde. Paris, 1829, grand in-folio, avec planches.

reste une preuve vivante des relations qui existaient alors entre Pétra et Palmyre dans les inscriptions en caractères sinaïtiques qui ont été récemment découvertes sur la route qui mène d'une ville à l'autre.

Si l'on excepte les marchandises qui arrivaient des contrées orientales en Europe par Alexandrie, le Nil et la mer Rouge, on peut dire que la plus grande partie du reste passait par les mains des Nabathéens. On a vu que les Nabathéens de Pétra et les Mésémiens étaient frères. Ajoutons qu'à Palmyre on employait à peu près le même langage et la même écriture qu'à Pétra et dans la Mésène; disons enfin que Palmyre, Pétra et la Mésène jouissaient alors de leur autonomie, et que les Romains, étant en rivalité permanente avec les Parthes, ne demandaient pas mieux que d'avoir des intermédiaires pour leurs relations commerciales.

Voici maintenant une traduction libre du passage de Pline, dont la valeur n'avait été aperçue qu'en partie par M. Quatremère, et qui avait tout à fait échappé à Saint-Martin [1] : « Pétra est le rendez-vous des personnes qui se dirigent, à travers la Syrie, vers Palmyre, et de celles qui viennent de Gaza. Le territoire qui s'étend depuis Pétra jusqu'à la Kharacène est occupé par le peuple des Omaniens; on y remarquait jadis deux villes célèbres fondées par

[1] Pline, *Histoire naturelle*, liv. VI, ch. XXXII; *Mémoire de M. Quatremère sur les Nabathéens* (*Journal asiatique* de janvier 1835, au commencement), et Saint-Martin, *Recherches sur la Mésène*, p. 41 et suiv.

Sémiramis, Abésamis et Soractia, maintenant c'est un désert. Vient ensuite une ville qui appartient au roi de la Kharacène, et qui s'appelle *Forath*; sa situation est sur le Pasitigre, et il y vient des caravanes de Pétra. Quand la marée est favorable, l'espace à franchir pour aller de Forath à Kharax n'est que de douze milles. Parmi les villes de la Kharacène, sont aussi Barbatia et Thamata (situées dans l'intérieur de la presqu'île), à une distance de dix journées de Kharax, ainsi qu'Apamée, bâtie au confluent du Tigre et de l'Euphrate (près de l'emplacement de la ville actuelle de Ouasseth). »

Telle est la série des faits qui m'ont paru montrer que, jusqu'à l'an 129 avant J. C. la Mésène avait été une simple dépendance de l'empire des Séleucides, et qu'à partir de cette époque elle forma un état particulier sous la suzeraineté des rois parthes. Ces faits découlent si bien les uns des autres qu'il semble avoir suffi de les classer pour porter la lumière dans les esprits. Il y a eu cependant des savants distingués qui en ont jugé autrement, et, avant d'aller plus loin, il convient de parler des difficultés, les unes réelles, les autres imaginaires qui les ont arrêtés. Je ne parlerai pas ici de l'opinion émise par M. Quatremère dans le *Journal des Savants*. Ce grand érudit a, plus d'une fois, soutenu dans ce recueil des thèses qui ne supportent pas l'examen, non pas qu'il manquât de l'instruction nécessaire, mais parce qu'il était sujet à se laisser aller à sa disposition du moment. Je ne m'occuperai que

de l'illustre Visconti, qui avait étudié à fond l'antiquité grecque et romaine, et qui, dans ses Iconographies grecque et romaine, comme dans sa Description du musée Pie-Clémentin, a toujours fait preuve d'un jugement sûr. En réfutant Visconti, je réfute M. Charles Müller, qui a écrit sous son inspiration.

J'ai dit que les témoignages des écrivains de l'antiquité relatifs à la Mésène nous sont parvenus à l'état mutilé. Il nous reste les médailles; mais ces médailles n'offrent pas de série complète; d'ailleurs, elles sont d'une exécution si imparfaite que, quelquefois, les savants ne peuvent parvenir à s'entendre dans la manière de les expliquer.

Lucien, qui était né à Samosate, sur les bords de l'Euphrate, dans les commencements du IIe siècle de notre ère, à une époque où le royaume de la Mésène était encore debout, s'exprime ainsi : « Hyspasinès, roi de Kharax et des lieux situés sur les bords de la mer Érythrée, mourut de maladie dans la quatre-vingt-cinquième année de son âge. Tiræus, le troisième successeur d'Hyspasinès, mourut aussi de maladie à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Enfin Artabaze, le septième successeur de Tiræus, avait atteint la quatre-vingt-sixième année de son âge quand il fut placé sur le trône par les Parthes [1]. »

On n'a pas rencontré jusqu'ici de médaille de Spasinès. Quant à Tiræus, le cabinet impérial n'en

[1] *Exemples de longévité*, traité de Lucien déjà cité.

a acquis que tout récemment une médaille, et encore la date manque. Mais déjà, à l'époque où travaillait Visconti, il y avait une médaille de Tiræus en Angleterre, et cette médaille est maintenant conservée au *British Museum*. Visconti s'en fit envoyer une empreinte, mais, tant parce que l'empreinte était mal prise, que parce que la pièce est défectueuse, Visconti vit à l'exergue la seule lettre Π ou 80, au lieu de deux ou trois lettres en partie effacées, ce qui faisait une différence d'environ deux cents ans. Voilà ce qui décida Visconti à faire régner Tiræus l'an 80 de l'ère des Séleucides, ou 232 ans avant J. C. au lieu des environs de l'an 40 avant J. C. et ce qui lui fit placer la fondation du royaume de la Mésène à l'an 62 de l'ère des Séleucides, ou 250 ans avant J. C. c'est-à-dire dix-huit ans auparavant. Visconti ne fit pas attention que la construction de la ville de Spasini-Kharax aurait coïncidé avec la construction d'Antioche, que Spasini-Kharax était destinée à remplacer. M. Vaux, garde des médailles du *British Museum*, déclare qu'il n'y a pas lieu à hésiter, et l'on peut s'en rapporter à son témoignage.

Déjà Saint-Martin et d'autres savants avaient soupçonné quelque méprise de ce genre, j'ajouterai à ce qu'ils ont dit les considérations suivantes : Eckhel[1] a déclaré que le premier roi qui fit usage de l'ère des Séleucides sur ses monnaies fut Antiochus III, dit *le Grand*, et que les plus anciennes médailles qui portent une date de cette ère sont

[1] Eckhel, *Doctrina numorum veterum*, t. III, p. 221.

postérieures à l'an 100 de l'ère des Séleucides (212 avant J. C.). Toutes les médailles qui ont été découvertes depuis Eckhel sont d'accord avec cette assertion[1]. Or, comment un genre de date qui ne pouvait que flatter l'orgueil des princes séleucides aurait-il été mis en usage sur les bords du golfe Persique, lorsqu'il n'était pas encore usité sur les bords de l'Oronte? A cette époque, les principales villes de Syrie avaient leur ère particulière. Visconti ayant été entraîné dans une fausse voie, tout ce qu'il aurait pu dire, c'est que dans le royaume de la Mésène on mit d'abord en usage une ère qui rappelait l'année de son indépendance, et, dans ce cas, l'an 80 aurait répondu à l'an 49 avant J. C. ce qui ne s'éloigne pas beaucoup de l'époque réelle où la médaille a été frappée[2]. Une autre objection qu'on aurait pu faire à Visconti, c'est qu'un intervalle de dix-huit ans est bien peu de chose entre l'avénement de Spasinès, qui vécut quatre-vingt-cinq ans, et l'avénement de Tiraeus, son troisième successeur. Visconti, par l'effet de sa préoccupation, a mal à propos rendu le mot *troisième* par *deuxième*[3].

Mais voici une autre difficulté : M. de Longpérier, dans son *Mémoire sur la Chronologie et l'Icono-*

[1] Mionnet, *Description des Médailles antiques grecques*, supplément, t. VIII, p. 21.

[2] Dans le même volume où Mionnet avait adopté l'opinion d'Eckhel, il cite (p. 283) une médaille qui aurait été frappée l'an 88 de l'ère des Séleucides. Mais cette médaille ne porte pas de tête de roi ; et évidemment c'est une médaille autonome.

[3] *Iconographie grecque*, t. III, p. 81.

graphie des rois parthes[1], cite quelques médailles du grand Mithridate qui portent les dates 173 et 174 de l'ère des Séleucides (140 et 139 ans avant J.-C.), et sur lesquelles se trouve un monogramme qu'il a lu χαρ; mon savant confrère n'a pas hésité à voir ici la ville de *Spasini-Kharax*. Or il est évident que si, dès les années 140 et 139 ans avant J. C. il y avait eu une ville du nom de Spasini-Kharax, où l'on battait monnaie, Spasinès n'aurait pas eu la peine d'en bâtir une dix ou douze ans plus tard. On peut répondre ceci : 1° il y a eu plusieurs villes du nom de Kharax[2], et tout en admettant que Mithridate a pu occuper un moment la Mésène et la Kharacène, rien ne dit que le monogramme en question s'applique à ces deux contrées. 2° Les monogrammes marqués sur les médailles grecques ont varié à l'infini, et jusqu'à présent l'on n'a presque rien pu dire de satisfaisant à leur sujet. En ce qui concerne le monogramme dont il s'agit, on le retrouve sur une médaille séleucide postérieure à la fondation du royaume de la Mésène, et qui n'a rien eu de commun avec la Khâracène[3]. 3° Ce fut précisément parce qu'il existait déjà plusieurs villes du nom de Kharax, que Spasinès voulut distinguer celle qui était de sa fondation en joignant son nom au sien. Le fait est que l'historien Josèphe, Pline, Ptolémée, Lucien, en un

[1] Paris, 1858, p. 22.

[2] L'énumération de ces villes se trouve dans le premier volume du *Recueil des petits Géographes grecs*, édit. Didot, p. 245 et LXXXV.

[3] *Catalogue du cabinet de M. le baron Behr*, par M. François Lenormant, page 139.

mot tous les écrivains de l'antiquité qui ont parlé de la capitale de la Mésène, n'ont jamais séparé le mot Kharax de celui de Pasinès ou Spasinès.

Il y a encore une difficulté. On a vu que Lucien donnait au septième successeur de Tiræus le nom d'Artabaze. Visconti a publié, dans son Supplément à l'Iconographie grecque, une médaille sur laquelle il a lu le nom de ce prince; mais cette médaille porte la date 250 de l'ère des Séleucides, ou 62 avant J. C. Si l'on place la fondation du royaume de la Mésène vers l'an 250 avant J. C. et qu'on fasse régner Tiræus l'an 232 avant notre ère, Artabaze, qui régnait l'an 62 avant J. C. a bien pu être le septième successeur de Tiræus; mais il n'en est pas de même si Tiræus a régné vers l'an 40 avant J. C. Artabaze ayant régné quelques anées auparavant. Parmi les antiquaires, les uns sont partis de l'idée que le personnage du nom d'Artabaze qui est cité par Lucien est tout à fait indépendant de celui dont Visconti et d'autres antiquaires ont cru reconnaître le nom sur une médaille; les autres ont pensé que Visconti s'était trompé sur ce point, et qu'au lieu d'Artabaze, il fallait lire, soit Artaban, soit Attambilus [1]. L'objet de ce mémoire n'est pas de présenter un tableau historique du royaume de la Mésène, sujet pour lequel les matériaux sont encore insuffisants. Je n'ai donc pas à me prononcer là-dessus. Je me bornerai à proposer, d'après les médailles connues

[1] Voy. Mionnet, *Description des Médailles antiques grecques*, t. V, p. 706 et suiv. Supplément, t. VIII, p. 507 et suiv.

jusqu'ici; l'ordre suivant pour les premiers rois de la Mésène.

La plus ancienne médaille qui nous soit parvenue est celle du roi Apodakès ou Apodakus[1]. Elle porte la date 203 ou 109 avant J. C. Je présume qu'Apodakès a été le successeur immédiat de Spasinès. Vient ensuite le personnage qu'on a appelé tantôt *Artabaze*, tantôt *Artaban* et tantôt *Attambilus*; puis on arrive à la médaille de Tiræus, qui a occasionné tous ces embarras. D'après cela, le véritable Attambilus Ier ne serait que le cinquième roi de la Mésène . . . .

§ III.

FIN DU ROYAUME DE LA MÉSÈNE ET DE LA KHARACÈNE.

Saint-Martin est parti de l'idée que le royaume de la Mésène était encore debout l'an 363 de l'ère chrétienne, lorsque l'empereur Julien fit son expédition de Perse, et que l'existence de ce royaume se prolongea jusqu'à l'année 389. Pour moi, je

[1] La légende de cette médaille porte le génitif AΠΟΔΑΚΟΥ. Cette médaille manque au cabinet de la Bibliothèque impériale. Je parle d'après une empreinte du *British Museum*. M. Vaux a publié deux médailles d'Apodakès dans le *The numismatic chronicle* de Londres (janvier 1856, p. 139, et mars 1857, p. 36); mais, ainsi qu'il s'est empressé de le reconnaître, il a, mal à propos, fait d'une médaille deux médailles différentes. J'ai également profité pour mon travail des empreintes qu'a bien voulu m'envoyer M. le baron de Prokesch Osten, ambassadeur d'Autriche à Constantinople. Dans l'état actuel des choses, il est à désirer que M. de Longpérier et M. le général Bartholomæi puissent faire part au monde savant des données qu'ils recueillent depuis bien des années sur cette classe de médailles et sur celles dont il sera parlé dans la suite de ce mémoire.

pense que cette principauté finit comme la plupart des autres principautés dépendantes de la Perse, dès l'année 225 de notre ère, lorsque Ardeschir renversa le trône des Arsacides pour y substituer celui des Sassanides. La thèse que je soutiens me paraît très-simple, et je vais l'appuyer sur des preuves qui, j'espère, ne laisseront pas de place au doute.

Les écrivains de l'antiquité s'accordent à dire que le premier soin d'Ardeschir, après qu'il eut tué de sa main le dernier des princes arsacides, fut d'absorber en sa personne les diverses principautés entre lesquelles la Perse était alors partagée. Une de celles qui durent lui tenir le plus à cœur, ce fut sans doute la Mésène. Ardeschir s'était annoncé comme le restaurateur de la monarchie des Cyrus et des Darius, dont il se disait l'héritier naturel. Or le rétablissement du commerce maritime par la voie du Tigre et de l'Euphrate, et par conséquent la possession de la Mésène, était une condition indispensable de cette restauration. Ardeschir ne se contenta pas de soumettre à son autorité directe presque toutes les provinces qui s'étaient successivement détachées de l'empire; il fonda dans celles qui furent reconquises une ou plusieurs villes où il tint garnison, et qui lui garantissaient la possession du pays.

Un historien arabe du xe siècle de notre ère, Hamzah d'Ispahan, nous a conservé la liste des villes fondées par Ardeschir; or, parmi ces villes, il en est une qui se trouvait dans la Mésène et une autre qui était située dans une dépendance de la

Mésène, le Bahrein. Voici la traduction du passage qui se rapporte à notre sujet : « Ardeschir, ayant reconnu que, tant qu'il ne serait pas le maître unique du pouvoir, il ne pourrait parvenir à faire régner la justice parmi les peuples ni à établir un gouvernement régulier, commença par se mettre en rapport avec ceux des *Molouk al-Theouayf* qui étaient les plus rapprochés du siége de l'empire : il chercha à gagner leur confiance et à leur donner une haute idée de sa puissance, après quoi il les attaqua successivement, et les fit tous périr, au nombre de quatre-vingt-dix. Ce fut ainsi que le sol de l'Iran fut purgé de la présence des chefs de bandes. En même temps Ardeschir fonda un grand nombre de villes parmi lesquelles furent : . . . . : Bahman-Ardeschir, située sur les bords du Didjlet al-Aurâ, dans le pays de la Mésène, ville que les habitants de Bassora désignent par les deux noms de Bahman-Schir et de Forat-Meyssan . . . . . et la ville de Beten-Ardeschir, dans le Bahrein. Pour celle-ci, elle fut ainsi appelée parce qu'on éleva ses murailles avec les cadavres des habitants qui avaient refusé de reconnaître le nouveau gouvernement. Les assises des murs se composaient alternativement de briques et de cadavres. Voilà pourquoi cette ville reçut le nom de *Béten-Ardeschir*[1]. »

Arrêtons-nous un moment sur ce passage, dont certaines expressions pourraient embarrasser le lec-

[1] *Annales de Tabarah d'Espahan*, édition de M. Gottwald. Saint-Pétersbourg, 1844, in-12, p. 46 et suiv.

teur. Le texte de Hamzah n'a été publié qu'en 1844, et, par conséquent, est resté inconnu à Saint-Martin. A la vérité, il a été reproduit en persan dans le *Modjmel al-Tevarykh*, ouvrage qui se trouve à la Bibliothèque impériale; mais dans la version persane plusieurs des noms propres sont altérés, et M. Quatremère, qui a publié le passage[1], n'a pas pu les rétablir.

En ce qui concerne la ville fondée par Ardeschir dans le Bahrein, son nom, *Beten-Ardeschir*, signifie, en persan, *avec le corps d'Ardeschir*, ou, peut-être mieux, *avec les cadavres des hommes tués par Ardeschir*.

Les mots *Dîdjlet al-Aurâ* signifient *Tigre borgne*, ou *le Tigre qui a perdu son frère*, et les Arabes appliquent cette dénomination au Tigre, après que l'Euphrate a cessé d'avoir son lit à part[2].

Forat-Meyssan est pour le Forat de la Mésène. Déjà il a été parlé de la ville de Forat, qui était située sur la rive occidentale du Tigre, un peu au midi du lieu où fut bâtie plus tard Bassora. Comme le mot *Forat* se dit aussi de l'Euphrate, il est probable que cette dénomination fut mise en usage

[1] *Journal asiatique* du mois de mars 1839, p. 274 et 275.

[2] J'ai expliqué cette dénomination dans les notes qui accompagnent ma traduction de la *Géographie d'Aboulféda*, p. 64. Cette dénomination se retrouve sous une forme altérée dans l'ouvrage de M. Caussin de Perceval sur l'histoire des anciens Arabes, t. III, p. 403. On la trouve aussi dans le traité arabe de l'Agriculture nabathéenne, et M. Chwolson a publié le passage entier dans une dissertation qui a paru en 1860, à Saint-Pétersbourg, sous le titre de *Ueber Tammuz und die Menschenverehrung bei den alten Babyloniern*; mais M. Chwolson ne s'est pas bien rendu compte du sens. (Voy. aux pages 132 et 141 de son mémoire.)

afin qu'on ne confondît pas le nom de la ville avec celui du fleuve. Forat devint, dans les premiers siècles de notre ère, le siége d'un métropolitain qui relevait directement du patriarche de Séleucie, et qui avait le pas sur tous les évêques de la Mésène. Il est souvent parlé, dans les livres syriaques et chaldéens, de la ville de Forat-Meyssan, ou plutôt, comme ils écrivent, Perat-Maisan[1]. La situation de Forat était sur les bords d'un canal, et, de l'autre côté du canal, on bâtit une ville que les Arabes et les Persans nommèrent *Obollah*, nom qui reçut chez les Grecs et les Romains la forme grecque, *Apologos*. Cette ville ne tarda pas à attirer à elle le commerce du pays et devint, avec le temps, le siége du gouvernement. Quant à Spasini-Kharax, son importance avait déjà sensiblement décru, et bientôt l'on en oublia même le nom; elle finit probablement comme avaient fini Térédon, Alexandrie et Antioche, dont elle avait pris la place, c'est-à-dire que les eaux en emportèrent une partie et que les sables couvrirent le reste. A son tour, Obollah disparut devant l'ascendant de Bassora, dont les Arabes avaient fait le chef-lieu de la province. A l'égard de Bahman-Schir, sa situation était sur la rive orientale du Tigre, en face de Forat et d'Obollah. Son nom est une contraction de *Bahman-Ardeschir*, et le sens des mots est, en persan, *excellent Ardeschir*. Le roi Ardeschir fonda une ville en cet en-

[1] Comparez d'Anville, *Le Tigre et l'Euphrate*, p. 135, et Saint-Martin, *Recherches sur la Mésène*, p. 54.

droit, d'abord parce que, par sa situation sur la rive orientale du Tigre, elle serait d'un accès plus facile pour le gouvernement central, et, en outre, afin de combattre l'influence des villes de Forat et d'Obollah, situées sur la rive arabe, et, de plus, exposées aux incursions des nomades. Aussi, dans les commencements, Bahman-Schir reçut tous les honneurs d'une capitale et donna son nom à la Mésène entière.

Voici, du reste, sur ces diverses villes, un passage extrait du grand Dictionnaire géographique de Yacout, où l'auteur, qui écrivait dans la première moitié du XIIIe siècle de notre ère, parle en témoin oculaire : « Bahman-Schir est une vaste province située entre Ouasseth et Bassora, et où l'on remarque les villes de Meyssan et de Madâr. On l'appelle aussi *Forat de Bassora*, du nom de *Bassora*, une des villes de la province. Suivant Hamzah d'Ispahan, Bahman-Schir est la forme arabe abrégée de Bahman-Ardeschir. La ville de Bahman-Schir avait été bâtie sur la rive du Didjlet al-Aurâ, sur la rive orientale, en face d'Obollah; elle est détruite; ses vestiges ont disparu, et il n'en subsiste plus que le nom [1]. »

[1] *Moadjem al-Boldan*, au mot *Bahman-Ardeschir*. Voici le texte :
بهمن اردشير كورة واسعة بين واسط والبصرة ومنها ميسان
والمذار وتسمى فرات البصرة والبصرة منها قال حمزة
الاصفهاني بهمنشير تعريب بهمن اردشير وكانت مدينة مبنية
على عبر دجلة العوراء في شرقيها تجاه الابلة خربت ودرس

Le passage de Hamzah qui a été rapporté aidera à mieux comprendre ce que Massoudy a dit dans son *Moroudj al-Dzeheb*, ouvrage composé sur les lieux dans la première moitié du xe siècle de notre ère, et qui est resté une source de renseignements de tout genre. Massoudy, parlant des derniers princes nabathéens de la vallée du Tigre et de l'Euphrate, s'exprime ainsi[1] : « Le dernier prince qui tomba sous les coups d'Ardeschir fut un roi nabathéen appelé Bad, fils de Bord[2], qui résidait dans le souad de l'Irac et avait sous sa dépendance le château de Ibn-Hobeyrah (*casr Ibn-Hobeyrah*). » Le souad de l'Irac est, à proprement parler, la partie cultivée de l'Irac, par opposition aux lieux sablonneux. Quant au château d'Ibn-Hobeyrah, il ne fut bâti que longtemps après, sous les premiers khalifes de Bagdad. Sa situation était au sud-ouest des ruines de Babylone[3].

L'événement dont parle Massoudy se passa au nord de la Mésène. En voici un autre qui eut lieu au midi, sur la côte occidentale du golfe Persique, et qui est le même dont Hamzah a fait mention. Mirkhond s'exprime ainsi dans le chapitre de son Histoire universelle qui traite des rois sassanides : « Tous les rois se soumirent à Ardeschir, excepté

[1] Manuscrits arabes de la Bibliothèque impériale, n°s 7 et 4 du supplément, fol. ro.

[2] Ces noms sont incertains et auraient besoin d'être contrôlés par quelque autre témoignage.

[3] *Géographie d'Aboulféda*, texte arabe, p. 5[illegible]

de roi du Bahreïn, qui n'osa le faire à cause de la honte que lui inspirait sa conduite passée. Ardéschir se mit en marche pour entrer dans les États du roi du Bahreïn, et son approche jeta une telle épouvante dans le cœur de ce prince qu'il se précipita du haut de sa citadelle et périt de la sorte[1].

L'étendue des États du roi de la Mésène a nécessairement varié suivant les époques. Il est donc possible que le prince dont parle Mirkhond et celui dont Massoudy et Hamzah ont fait mention soient un seul et même prince. Dans ce cas, le Bahreïn, la Mésène et la partie méridionale de la Babylonie n'auraient fait qu'un seul et même État. Il est encore possible que les trois provinces formassent des États différents; mais, quelque opinion qu'on adopte, il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour être convaincu que la Mésène ne put échapper aux envahissements d'Ardeschir.

Une autre expédition dans le Bahreïn fut faite, vers l'an 326 de notre ère, sous le règne de Sapor II. Voici ce que raconte Mirkhond, au sujet d'une vengeance que ce prince tira d'une incursion faite par les nomades sur le territoire de la Mésène et de la Kharacène : « A l'âge de seize ans, il se mit à la tête d'une troupe d'élite et marcha à la rencontre d'un

[1] L'illustre Silvestre de Sacy a inséré une traduction française de ce chapitre à la suite de ses *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*, p. 278 et suiv. Plus tard, le texte persan de ce chapitre a été publié sous les auspices de l'École spéciale des langues orientales. (Voy. page 76.)

parti d'Arabes qui étaient entrés sur le territoire persan. Au moment où les Arabes s'y attendaient le moins, il tomba sur eux et passa au fil de l'épée tous ceux qu'il put atteindre. Les autres prirent la fuite, et il ne resta aucune trace de leurs usurpations le long de l'Euphrate et du Tigre, ni sur le territoire maritime. Ensuite il fit préparer des vaisseaux pour le passage de son armée, et, s'étant rendu par mer à Al-Catlif[1], il passa au fil de l'épée une partie des habitants du Bahrein; de là, il vint à Hedjer[2], où, ayant attaqué la tribu de Temim et plusieurs autres tribus qui occupaient cette contrée, il en fit un grand carnage[3]. »

Malgré des témoignages aussi positifs et aussi divers, Saint-Martin a cru que la Mésène continua d'abord, sous la dynastie des Sassanides, à jouir de l'indépendance, et qu'elle ne fut soumise au joug qu'à partir de l'année 389 de notre ère. Pourquoi pas plus tôt et pourquoi pas plus tard? Ce n'est pas que Saint-Martin ait découvert quelque témoignage exprès à ce sujet; c'est uniquement parce que, de l'ensemble des faits, il résultait pour lui qu'à cette date le royaume de la Mésène était tombé[4]; mais,

[1] Voy. ci-dessus, p. 8 et 25, et traduction française de la *Géographie d'Aboulféda*, p. 136.

[2] *Géographie d'Aboulféda*, p. 133.

[3] *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*, p. 304 et p. 198 du texte imprimé. On peut comparer le récit de Mirkhond avec ce que M. Caussin de Perceval a dit dans son *Essai sur l'histoire des anciens Arabes*, t. II, p. 48 et suiv.

[4] *Recherches sur la Mésène*, p. 262.

si les faits de ce genre ont quelque valeur à partir de cette époque, pourquoi n'en auraient-ils pas pour l'époque qui précède? Suivant Saint-Martin, la Mésène était encore indépendante l'an 363 de notre ère, lorsque Julien l'Apostat s'avança dans la vallée du Tigre et de l'Euphrate. Ce qui a induit en erreur Saint-Martin, ce sont deux passages, l'un grec, l'autre latin, qu'il n'a pas compris [1].

Ammien Marcellin, qui accompagna l'empereur Julien dans son expédition de Perse, et dont le témoignage est du plus grand poids, raconte que, lorsque l'armée romaine eut mis le pied sur le territoire de la Babylonie, elle rencontra sur les bords de l'Euphrate un corps de troupes persanes commandées par le *surèna*, général qui tenait le premier rang après le roi, et un autre corps commandé par Malechus Podosacès, chef des Sarrasins Assanites. Voici les propres expressions d'Ammien Marcellin [2] : « Surena, post regem apud Persas promeritæ « dignitatis, et Malechus Podosaces nomine, phylar- « chus Saracenorum Assanitarum, famosi nominis « latro, omni sævitia per nostros limites diu gras- « satus... » Du reste, Ammien Marcellin n'oublie pas de parler, dans le récit qu'il fait de l'expédition à laquelle il prit lui-même part, des nombreux canaux que l'armée romaine rencontra sur son passage, des écluses que les gouvernements précédents avaient fait construire pour l'irrigation des terres

[1] *Recherches sur la Mésène*, p. 11 et suiv. chap. 255 et suiv.

[2] Ammien Marcellin, liv. XXIV, chap. II.

et qui, en cette occasion, menacèrent d'engloutir les envahisseurs[1].

D'un autre côté, Joan Malala, écrivain byzantin du VIIe siècle, qui s'appuie sur les témoignages de Magnus de Charres et d'Eutychianus de Cappadoce, lesquels avaient aussi accompagné Julien, s'exprime ainsi : « L'empereur traversa, avec son armée, le grand canal de l'Euphrate qui joint ce fleuve avec le Tigre[2]; *il arriva ainsi au Tigre, là où les eaux des*

[1] Ammien Marcellin s'exprime ainsi (liv. XXIV, ch. III) : « Post « hæc ad locum quemdam est ventum, aqua aquis abundantibus fe- « cundantem : quo itinere nos ituros Persæ prædocti, sublatis cata- « ractis, undas evagari fusius permiserunt. » Arrien a parlé, dans le VIIe livre de ses Expéditions d'Alexandre, de ces écluses, qu'il appelle aussi du nom grec de *cataracta;* mais il prétend que les rois de Perse, en construisant ces ouvrages, avaient eu pour objet de gêner la navigation du Tigre et de l'Euphrate et de fermer l'accès aux flottes ennemies. Que l'effet des écluses fût tel, cela est incontestable; mais le but avait été d'élever le niveau des eaux afin d'en rendre la circulation générale. Quoi qu'il en soit, le mot *cataracta* ou écluse répond probablement à une expression indigène qui se trouve en tête de plusieurs noms de localités du pays; c'est le mot *karkh* كرخ. Voici ce qu'on lit, dans le grand Dictionnaire de Yacout, au mot كرخ : ما اظنها عربية انما هى نبطية وهم يقولون كرخت الماء وغيره من البقر والغنم الى موضع كذا اى جمعته فيه « Je ne crois pas que ce mot soit d'origine arabe; il me paraît ne pouvoir être que nabathéen. On dit : j'ai *karakhé* de l'eau, des bœufs, des brebis et autres choses du même genre dans tel endroit, pour dire qu'on les y a rassemblés. » Le mot *karkher*, chez les Chaldéens, s'employait donc à peu près dans le même sens que notre mot *parquer*. Silvestre de Sacy ne paraît pas s'être aperçu du véritable sens de ce mot dans sa *Chrestomathie arabe*, t. I, p. 66.

[2] C'est probablement le *nahar malka*, ou plutôt le *nahar al-malk*, c'est-à-dire le canal du roi, lequel, suivant le témoignage d'Abydène, fut creusé par ordre de Nabuchodonosor. (Voy. le recueil de

deux fleuves se mêlent et forment un grand bassin, et pénétra jusqu'à la région des Mauzenites, qui fait partie de la Perse, auprès de Ctésiphon, là où est la résidence royale [1]. » Rien de plus clair que les expressions de l'auteur grec quand on les traduit exactement, et rien qui s'accorde mieux avec les lieux. Malheureusement pour Saint-Martin, il a ainsi rendu les mots soulignés : « Puis, en descendant le Tigre, il vint au lieu où ces deux fleuves se réunissent pour former un vaste marais; » ce qui fait descendre l'armée romaine beaucoup plus bas qu'elle ne le fit réellement.

Les Assanites et les Mauzenites, cités dans ces deux passages, sont évidemment deux populations différentes. Les Assanites, en leur qualité de Sarrasins, étaient de race arabe et habitaient en deçà du Tigre; au contraire, les Mauzenites, le texte grec le dit formellement, étaient établis sur le territoire persan, de l'autre côté du Tigre, dans le voisinage de Ctésiphon. Or qu'a fait Saint-Martin? Il a confondu ensemble les Assanites et les Mauzenites, et des uns et des autres il a fait des guerriers de la

fragments d'historiens grecs publiés par M. Didot, t. IV, p. 283 et 284. Du moins, je vois, dans l'*armucal* de l'auteur grec, l'altération de *nahar-malka*. Voy. aussi l'ouvrage d'Ammien Marcellin.)

[1] Chronographie de Jean Malala, édition de Dindorf; Bonn, 1831, page 330. Voici le texte : Καὶ κατῆλθεν ὁ βασιλεὺς μετὰ τοῦ στρατοῦ αὐτοῦ διὰ τῆς μεγάλης διόρυγος τοῦ Εὐφράτου τῆς μισγούσης τῷ Τίγρητι ποταμῷ καὶ εἰσῆλθεν εἰς τὴν αὐτὴν Τίγρητα ποταμὸν, ὅπου μίγνυνται οἱ δύο ποταμοὶ καὶ ἀποτελοῦσι λίμνην μεγάλην· καὶ παρέβαλεν εἰς τὰ περσικὰ ἐν τῇ χώρᾳ τῶν λεγομένων Μαυζανιτῶν, πλησίον Κτησιφῶντος πόλεως ἔνθα ὑπῆρχε τὸ περσικὸν βασίλειον.

Mésène, qui apparemment seraient venus exprès à une si grande distance pour combattre les Romains.

En ce qui concerne les Assanites, c'étaient évidemment des guerriers arabes à la solde des rois de Perse. Voici quelle était, à cette époque, la politique de la Perse à l'égard des tribus nomades. Les Arabes ont toujours aimé la guerre, et, par la grande habitude qu'ils ont du cheval, ils forment une excellente cavalerie légère; de plus, avec leurs chameaux, ils sont d'un service très-utile. Ces nomades, à l'état d'hostilité, devenaient très-dangereux; gagnés à prix d'argent ou de tout autre manière, ils pouvaient être d'un secours très-efficace. Les empereurs romains prirent à leur solde les tribus de l'ouest qui avoisinent l'Égypte et la Syrie. De leur côté, les rois de Perse engagèrent à leur service les tribus de l'est, qui habitaient dans le voisinage du Tigre et de l'Euphrate. Les tribus de l'ouest servaient sous les ordres d'une famille indigène établie à l'orient de la mer Morte, et qu'on désigne ordinairement par la dénomination de *Gassanites*. Leur sphère d'activité s'étendait jusqu'à Pétra et jusqu'à Éla, sur les bords de la mer Rouge[1].

[1] Un poëte arabe, célébrant la puissance de ces princes, parle de la ville d'Éla comme faisant partie de leur domaine. Reiske, qui le premier a cité ces vers, a lu par mégarde Obollah, ville de la partie inférieure de la vallée du Tigre, ce qui bouleverse toutes les données. (Voy. *Monumenta antiquissimæ historiæ Arabum*, par Eichhorn, p. 168.) Cette lourde faute a été répétée par M. Wustenfeld, *Reiskii primæ lineæ historiæ regnorum arabicorum*. Gottingue, 1847, p. 87. M. Caussin de Perceval, qui a cu ces vers à citer, ne s'y est pas trompé. (Voy. son *Essai sur l'histoire des anciens Arabes*, t. II, p. 245.)

Quant aux tribus de l'est, elles étaient placées sous l'autorité d'une famille qui avait fixé sa résidence sur la limite du désert, au sud-ouest des ruines de Babylone, dans la ville de Hirah. Il est souvent parlé de ces deux familles rivales, non-seulement dans les écrits des Arabes et des Persans, mais encore, à cause de la part qu'elles prirent à la lutte entre la Perse et Rome, dans les écrits des Grecs et des Romains de l'époque. Ces deux familles se maintinrent dans leur position jusqu'au temps de Mahomet, dans le VIIe siècle de notre ère, époque où l'occupation simultanée de l'Égypte et de la Syrie, de la Mésopotamie et de la Perse par les Arabes, fit cesser toutes les souverainetés particulières. Pour les princes de Hirah en particulier, cette famille n'acquit de l'importance qu'à partir de la première moitié du IIIe siècle de notre ère, lorsque le royaume de la Mésène fut devenu une province de la Perse; mais bientôt elle jeta de l'éclat aux yeux des nomades, et ce fut probablement elle qui leur inspira des goûts littéraires, du moins c'est alors que la poésie, avec ses hardiesses et les règles de convention mises en usage par les Grecs et les Romains, commence à poindre chez les Arabes. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dès le principe, la cour de Hirah fut le rendez-vous des nomades des diverses parties de la presqu'île qui se piquaient de littérature, et que les poëtes étaient sûrs d'y trouver des conseils et des encouragements [1].

[1] M. Caussin de Perceval a traité des rois de Hirah, dans le

L'idée qui vient naturellement à l'esprit, c'est que Podosacès, chef des Sarrasins Assanites, était un membre de la famille des princes de Hirah, ou du moins un général qui commandait en leur nom; malheureusement, les sources arabes, pour cette époque, sont insuffisantes. Il se pourrait encore que le mot *assanite* fût une altération du mot *atratine*, et alors il s'agirait, dans le récit d'Ammien Marcellin, des Arabes du midi de la Mésopotamie, qui occupaient le territoire de la forteresse d'Atra, appelée par les Arabes *Al-Hadhar*[1]. La forteresse d'Atra joua un grand rôle dans l'histoire des guerres de l'empire romain et de la Perse.

Quoi qu'il en soit, les Assanites ne peuvent pas être confondus avec les Mauzenites, et ni les uns ni les autres n'ont rien de commun avec les habitants de la Mésène. Dira-t-on que les guerriers de la Mésène furent invités par le roi Sapor à venir prendre part à une guerre qui était devenue pour ainsi dire nationale? La chose est possible; mais d'abord Saint-Martin aurait dû reconnaître que ces guerriers étaient dès lors soumis à l'autorité du roi de Perse. D'ailleurs il s'agit ici d'une population que l'armée romaine rencontra après qu'elle eut passé le Tigre. Si les Méséniens, établis comme ils l'étaient loin du théâtre de la guerre, avaient fait un si grand

deuxième volume de son *Essai*, au commencement, et des mots de Gassau, même volume, p. 189 et suiv.

[1] *Géographie d'Aboulféda*, p. 84 du texte arabe; *Essai* de M. Caussin de Perceval, t. II, p. 217.

déplacement, comment n'en serait-il pas fait mention quelque part? Tout s'explique, au contraire, en disant que les Romains, qui venaient du côté du Nord, eurent d'abord à combattre des guerriers arabes qui étaient payés pour leur barrer le passage, et qu'ensuite, obligés de traverser le Tigre pour attaquer la ville de Ctésiphon, ils choisirent l'endroit qui faisait face au territoire des Mauzénites, population dont le nom, du reste, nous est inconnu.

Avec la chute du royaume de la Mésène et de la Kharacène et l'absorption de la partie inférieure de la vallée du Tigre et de l'Euphrate par la Perse, on voit apparaître une dénomination géographique qui était inconnue jusque-là et qui est toujours restée; c'est le mot *Irac*, qui fut appliqué d'abord au royaume de la Mésène et de la Kharacène, ainsi qu'à la Babylonie, et qui s'étendit ensuite à l'ancienne Médie. *Irac* est la prononciation arabe du persan *Irah*, et *Irân* est l'équivalent du mot *arya* et *ayrya*, par lequel les Indiens et les Persans désignaient leur commune origine, et qui, dans le principe, s'appliqua aux Grecs, aux Latins; aux Germains et aux autres populations de race indo-européenne. Ce mot était d'autant plus cher aux Indiens et aux Persans que, dans leur langue, il signifie *homme vertueux*. Encore à présent, les Persans désignent leur empire par une dénomination qui a la même origine que *ayria* et *Irao*, c'est le terme *Iran*.

Tant que les Séleucides et les Arsacides furent les maîtres de la vallée du Tigre et de l'Euphrate,

on ne songea pas aux appellations nationales. Ardeschir faisant consister, au contraire, sa politique à remettre en lumière les anciennes traditions, les termes *Iran* et *Irac* revinrent naturellement. Sur leurs médailles, les rois sassanides portent le titre de *roi de l'Iran*. D'ailleurs le terme *irac* n'aurait pas pu être appliqué plus tôt par les Arabes au royaume de la Mésène, puisque, jusqu'à Ardeschir, la Mésène forma un état à part.

L'Irac, qui répond au royaume de la Mésène, reçut le surnom d'*Irac-Araby*, parce que réellement il faisait face au territoire arabe. Au contraire, on donna à la Médie le surnom d'*Irac-Adjemy*, ou Irac des barbares, parce qu'il faisait face aux Kurdes et aux Arméniens, que les Arabes ne reconnaissent pas pour frères.

L'occupation de la Mésène et de la côte occidentale du golfe Persique par les forces de la Perse continua sous les successeurs d'Ardeschir et de Sapor jusqu'après la mort de Mahomet, vers l'an 634 de J. C. et ne finit que lorsque toute la Perse elle-même fut tombée sous les lois du Coran. Ce ne fut vraiment que pendant cette période que cette mer mérita le nom de golfe Persique. Non-seulement les rois sassanides étaient maîtres de la Kharacène et du Bahrein, mais ils entretenaient des postes fortifiés sur la côte méridionale de l'Arabie, afin de protéger le commerce national. Ils occupèrent même pendant quelque temps l'Arabie Heureuse.

Il semble que, sous la dynastie sassanide, Séleucie

avait perdu de son importance; mais d'autres lieux acquirent du renom. Massoudy et Hamzah d'Ispahan s'accordent à dire que, dans la première moitié du ve siècle de notre ère, la ville de Hirah, bâtie au sud-ouest de l'antique Babylone, et qui était alors le chef-lieu d'une principauté arabe, vassale de la Perse, voyait constamment amarrés devant ses maisons des navires venus de l'Inde et de la Chine. La cité, suivant ces deux auteurs, regorgeait de richesses, et la campagne, qui n'offre plus de nos jours qu'une affreuse solitude, présentait l'aspect le plus animé[1].

L'ascendant persan se répandit au dehors, et, sous Cosroès-Nouschirevan, dans la première moitié du vi^e^ siècle de notre ère, le nom de la Perse était le premier des noms dans l'Orient. Suivant le témoignage de Hamzah, Nouschirevan fit la conquête de la capitale de l'île de Ceylan, ce qui ne put avoir lieu qu'à l'aide d'une flotte. Il envahit aussi la vallée de l'Indus[2]. D'un autre côté, le célèbre Thabary, qui écrivait dans la dernière moitié du ixe siècle, rapporte que, dans les derniers temps de la dynastie des Sassanides, les rois de Perse avaient fortifié la ville d'Obollah, et que cette ville

[1] *Relation des voyages des Arabes et des Persans dans l'Inde et la Chine*, par M. Reinaud, p. xxxv du Discours préliminaire.

[2] Suivant les Chroniques géorgiennes, publiées à Saint-Pétersbourg, par M. Brosset, les Arméniens et les Géorgiens auraient eu une grande part dans ces conquêtes. Il en a été presque de tout temps ainsi dans les armées persanes.

servait de boulevard à l'empire contre les descentes faites par les flottes indiennes [1].

Telles sont les considérations qui m'ont dirigé dans la composition de ce mémoire; mais à ces considérations s'en rattachent d'autres qui sont de la plus haute importance, et dont quelques-unes, si elles n'étaient pas présentées sous leur vrai jour, pourraient être interprétées dans un sens défavorable à ma thèse. Je vais me trouver plus que jamais en opposition avec les grands noms de l'érudition moderne; mais il s'agit ici de questions qui sont à la fois du ressort de l'orientaliste, de l'hellénisté et de l'archéologue, et qui, pour être convenablement traitées, exigeaient un concours de connaissances rarement réunies ensemble.

§ IV.

ÉTAT D'UNE GRANDE PARTIE DE L'ASIE MÉRIDIONALE APRÈS LA CHUTE DU ROYAUME DE LA MÉSÈNE ET DE LA KHARACÈNE.

On a vu que les ouvrages de Polybe et de Diodore de Sicile, qui probablement nous auraient fourni des renseignements importants sur la Mésène et la Kharacène, ne nous sont parvenus qu'à l'état de fragments. L'historien Josèphe, Ptolémée et Lucien n'ont parlé de ce pays qu'en passant, et ce qu'ils en disent est plus propre à faire naître les désirs qu'à les satisfaire.

Les premières années qui suivirent la chute du

[1] *Relation des voyages des Arabes*, p. xxxvi.

royaume de la Mésène virent paraître deux ouvrages grecs où il était fait mention de cette contrée, et dont l'un des deux surtout renfermait des détails précieux sur l'état de la Mésène et des contrées voisines vers le milieu du IIIe siècle de notre ère. L'un et l'autre parlent de la Mésène comme d'une contrée qui était réduite à l'état de province. Les savants s'accordent à dire que l'un des deux fut, en effet, rédigé dans les années qui suivirent immédiatement la chute du royaume de la Mésène; mais, chose singulière! ils ont prétendu que l'autre, qui précisément est le plus important des deux, était antérieur de plus d'un siècle à cet événement, ce qui serait de nature à troubler l'ordre des faits. Nous ne pouvions nous dispenser de relever ce qui, dans ces deux livres, a trait à notre sujet, et, à la même occasion, de rétablir la véritable date du second. La question de date occupera nécessairement une grande place dans ce paragraphe; mais il résultera de l'ensemble un fait capital, c'est que des expressions grecques, qui n'avaient jusqu'ici été rendues que d'une manière imparfaite, recevront une signification précise, et que des faits importants, qui n'avaient pas encore trouvé leur place dans l'histoire, se placeront d'eux-mêmes et en feront placer d'autres.

Le premier de ces ouvrages est une Histoire des guerres des Romains et des Parthes, laquelle fut composée par un Romain appelé *Asinius Quadratus*, et qui comprenait les campagnes d'Alexandre

Sévère, en l'année 233 de l'ère chrétienne[1]. La Mésène ne pouvait pas être oubliée dans cet ouvrage. C'est d'ailleurs ce qui résulte de certains passages reproduits dans le Dictionnaire géographique d'Étienne de Byzance[2]. Malheureusement le livre ne nous est point parvenu dans son entier.

Il n'en est pas de même de l'autre ouvrage qui, depuis la renaissance des lettres, n'a pas cessé d'être l'objet de l'attention des érudits et qui va occuper tout le reste de ce paragraphe : c'est le Périple de la mer Érythrée. On sait que, par la dénomination de *mer Érythrée*, les anciens désignaient la mer de l'Inde, y compris le golfe Persique et la mer Rouge.

Le héros du livre est un capitaine de navire qui est censé partir d'Égypte, et qui, après avoir longé la côte occidentale de la mer Rouge et la côte orientale d'Afrique jusqu'au Zanguebar, revient sur ses pas et parcourt la côte orientale de la mer Rouge. Il franchit une seconde fois le détroit de Bab al-Mandeb, et, côtoyant l'Arabie méridionale, il entre dans le golfe Persique, puis arrive à Spasini-Kharax et à Obollah. A partir de là, il ne quitte pas les côtes de la Perse jusqu'aux bouches de l'Indus. Il longe ensuite la côte de l'Inde, double le cap Comorin; traverse le golfe du Bengale et arrive enfin

[1] *Fragments d'historiens grecs*, rassemblés par M. Charles Müller, t. III, p. 659.

[2] Édition de Leyde, 1694, p. 552 et 679. Tous les fragments connus de Qadratus ont été recueillis par M. Charles Müller, à l'endroit cité.

à la presqu'île de Malaka. Tel était alors le terme de la navigation des Romains et des Perses dans les mers orientales. On n'avait pas encore essayé d'une voie directe par mer vers la Chine et l'on ne franchissait pas le détroit de la Sonde; cette voie ne fut ouverte que plus tard. Malaka était donc l'entrepôt des produits de la Malaisie et de la Chine, apportés par les Chinois et les Malais eux-mêmes. Le lecteur voit tout de suite de quel intérêt un tel livre est pour l'histoire de la navigation et pour celle du commerce en général. Ce qui ajoute beaucoup à l'intérêt, c'est que le narrateur parle, en passant, du gouvernement des contrées qu'il visite, de leurs produits, etc. C'est un des traités les plus précieux que nous ait légués l'antiquité [1].

Malheureusement le traité ne porte pas de nom d'auteur; il ne porte pas même de date, ou, du moins, la véritable date était jusqu'ici restée ignorée. Dodwell en plaçait la rédaction sous les règnes de Marc-Aurèle et de Lucius Verus, vers l'an 162 de notre ère. En effet, on y trouve le mot *empereur* [2] employé au pluriel, et ce fut sous ces deux princes que Rome obéit pour la première fois à deux empereurs en même temps. Cette circonstance engagea quelques savants à attribuer ce traité à Arrien,

[1] Indépendamment des éditions du texte grec et de la version latine, il existe une version anglaise accompagnée d'un long commentaire, par le docteur Vincent, sous le titre de *The commerce and navigation of the ancients in the Indian ocean*. Londres, 1807, in-8°.

[2] Αὐτοκρατώρ.

auteur d'un Périple du Pont-Euxin. Mais les hommes les plus compétents ne trouvaient aucun point d'affinité pour le style entre le Périple du Pont-Euxin et celui de la mer Érythrée. L'illustre Letronne, si bon juge en ces matières, retardait la composition du dernier jusqu'aux premières années du IIIe siècle de notre ère, sous les règnes de Septime Sévère et de Caracalla. Il s'exprime ainsi : « Sa diction appartient certainement à une époque plus récente, et toute personne un peu exercée à distinguer les styles jugera que cette époque ne saurait être antérieure au temps de Septime Sévère [1]. » Pour moi, je recule cette époque après la chute du royaume de la Mésène, en l'année 246 ou 247 de notre ère, sous les règnes de l'empereur Philippe et de son fils [2]. Or Saumaise, le docteur Vincent et Mannert la reportaient jusqu'au temps de Néron et même de Claude, et M. Charles Müller, qui, en 1855, a soumis la question à un nouvel examen, mais qui paraît n'avoir pas eu connaissance du mémoire de Letronne, s'est prononcé pour le règne de Titus, vers l'an 80 de l'ère chrétienne [3].

Ainsi me voilà seul responsable de l'opinion que je vais soutenir. Le parti que je prends est d'autant

[1] Nouveau recueil de mémoires de l'Académie des inscriptions, t. IX, p. 474.

[2] Philippe et son fils régnèrent de l'an 244 à l'an 249. (Pour les médailles où leurs noms sont réunis, voy. Eckhel, *Doctrina*, t. VII, p. 320 et suiv.)

[3] On peut voir l'introduction du premier volume de la nouvelle édition des *Petits Géographes grecs*, p. XCVI et suiv.

plus hardi qu'un déplacement de la date du traité grec entraîne un déplacement analogue pour tous les faits qui y sont présentés comme contemporains. L'histoire n'est pas seule intéressée dans la question; la géographie y prend sa bonne part. En effet, que le Périple soit, comme on l'a cru ordinairement jusqu'ici, antérieur au Traité de Ptolémée, on doit faire honneur à l'auteur du Périple de tous les faits géographiques qui sont communs à l'un et à l'autre. Si, au contraire, c'est Ptolémée qui est le plus ancien, on lui doit tout rapporter[1]. Cette situation m'oblige à reprendre un à un tous les faits en question et à en démontrer la véritable époque. En général, ces faits appartiennent à des pays et à des temps sur lesquels la science n'offrait naguère que peu de ressources. Pour quelques-uns, on pourrait également soutenir le pour et le contre; mais, grâce à des découvertes récentes, la plupart ont reçu des éclaircissements suffisants, et il est permis, quant à eux, de prendre un ton affirmatif. Ceux-ci doivent entraîner les autres.

Parmi ces faits, il y en a qui ont trait à l'ancien royaume de la Mésène et de la Kharacène. Je ne

[1] M. Vivien de Saint-Martin, dans un mémoire considérable sur l'histoire de la géographie de l'ancienne Afrique, est parti de l'idée que le Périple de la mer Érythrée était antérieur à la Géographie de Ptolémée, et l'ouvrage de celui-ci s'en est trouvé fort amoindri. Le mémoire de M. Vivien de Saint-Martin n'est pas encore imprimé. Si, comme je le crois, M. Vivien de Saint-Martin s'est trompé pour sa date, il ne pourra pas se dispenser de faire une réparation à Ptolémée.

pouvais me dispenser de les relever. Mais il y en a aussi qui s'en détachent; pour ceux-ci, indépendamment de l'intérêt qu'ils offrent par eux-mêmes, j'avais à en rendre compte pour la place à leur donner dans l'histoire. Ici j'étais exposé à un écueil : c'était d'oublier le sujet principal pour me jeter dans l'accessoire, et de donner à ce paragraphe une étendue démesurée. Je me suis borné au strict nécessaire, et j'ai réservé les discussions ultérieures pour une autre publication.

Je prends pour base de la discussion l'édition du Périple de la mer Érythrée publiée par M. Charles Müller et accompagnée d'une traduction latine et de notes, et j'entre tout de suite en matière.

Le navire met à la voile d'un port égyptien situé sur la côte occidentale de la mer Rouge, et se dirige vers le sud. Au moment où il arrive sur les terres d'Abyssinie, le pays était sous les lois d'un prince indigène, qui est nommé *Zoscalès*[1], et qui, comme la plupart des princes barbares de l'époque, était initié aux lettres grecques. C'est le nom de ce prince qui a servi de principal argument à M. Charles Müller pour placer la rédaction du Périple à l'an 80 de notre ère.

Les chroniques éthiopiennes ne commencent, à proprement parler, qu'après le xe siècle de notre ère. Pour les temps qui précèdent, nous n'avons que des listes de noms de rois, et encore ces listes ne s'accordent pas toujours entre elles. Ces listes furent

[1] Ζωσκάλης. (Voy. à la page 162 du texte imprimé.)

publiées par l'agent anglais Salt en 1816[1], et elles ont été reproduites avec plus d'exactitude, en 1853, par un orientaliste allemand, M. Dillmann[2]. Ordinairement les noms des personnages sont précédés des lettres *za*, dont le sens n'a pas jusqu'ici été déterminé. Or, à l'exemple de Salt, M. Müller remarqua, sous une date qui répond à peu près à l'année 80 de notre ère, un roi appelé *Ilegié*. M. Müller n'hésita pas à reconnaître là le nom de Zoscalès.

Mais, à mon tour, je trouve dans les mêmes listes, sous une date qui répond aux années 246 et 247 de notre ère, un prince du nom de *Sagal* ou *Asgal*, et ici la forme se rapproche davantage de la forme grecque. Ajoutez à cela qu'en 246 et 247 de J. C. l'empereur Philippe s'était associé son fils, ainsi que le constatent ses médailles, et, qu'en l'année 80 l'expression grecque *empereurs* au pluriel n'aurait pas eu de sens.

Le navire, après avoir voguéjusqu'au Zanguebar, revient au fond de la mer Rouge et relâche sur la côte d'Arabie, au lieu appelé *Leucé-Comé* ou bourg blanc. Le texte porte que de Leucé-Comé il y avait une route qui menait directement à la ville de Pétra, dont il a déjà été parlé. Le vaste commerce de Pétra se faisait ordinairement à dos de chameaux; mais cette ville recevait aussi par mer et expédiait de

[1] *Voyage en Abyssinie*, t. II de la traduction française, p. 244 et suiv.

[2] *Journal de la Société orientale d'Allemagne*, t. VII, p. 338.

[a] Voy. à la page 272.

même ses marchandises, et Leucé-Comé lui servait d'intermédiaire pour ses relations maritimes avec l'Arabie Heureuse, l'Abyssinie, l'Inde, etc. M. Müller pense, je crois, avec raison, que Leucé-Comé répond au lieu nommé par les Arabes *Al-Haura*; mais je ne m'arrête pas là-dessus, et mon attention se porte uniquement sur deux circonstances mentionnées par le traité, à savoir que la ville de Pétra était alors sous les lois de *Malicha, roi des Nabathéens*, et que le gouvernement romain entretenait à Leucé-Comé un agent chargé de percevoir le montant du quart des marchandises, ainsi qu'un centurion et une compagnie de soldats[1].

En arabe *malek* signifie roi, et, de plus, il sert de nom propre. Précisément, au IIe siècle de notre ère, l'histoire nous montre des personnages du nom de *Malek* chez les Arabes. S'agit-il ici d'un nom ou d'un titre? Malheureusement les généalogies arabes ne nous apprennent rien de précis là-dessus. M. Müller fait observer, avec raison, qu'en l'an 80 le royaume de Pétra était encore debout, mais qu'il fut renversé quelques années plus tard par Trajan. Cependant rien n'empêche de croire que, sous le règne de l'empereur Philippe, le gouvernement se fût réservé, dans ces parages, la possession des places maritimes qui étaient les plus accessibles et où s'arrêtaient les vais-

[1] J'adopte ici l'interprétation de Letronne de préférence à celle de M. Müller. (Voy. le nouveau recueil des Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. IX, p. 275.) L'opinion de Letronne avait déjà été émise par le docteur Vincent.

seaux romains, et qu'il eût abandonné l'intérieur des terres à un scheikh arabe feudataire. C'est ce qui est dit par les écrivains arabes au sujet des princes gassanites [1], dont quelques-uns avaient embrassé le christianisme, et ce qui est d'accord avec la numismatique romaine. Parmi les médailles romaines frappées à Pétra, nos cabinets possèdent des pièces d'Adrien, de Marc Aurèle, de Septime Sévère et de ses enfants; mais il n'y en a pas pour l'époque dont il s'agit ici [2]. Espérons que les inscriptions en caractères sinaïtiques qui ont été découvertes récemment sur la route de Pétra, vers le Hauran et Palmyre, jetteront du jour sur cette question.

Au moment où le navire longeait la côte de l'Arabie à l'ouest et au midi, toute l'Arabie Heureuse, en deçà et au delà du détroit de Bab al-Mandeb, formait un vaste État gouverné par le roi Charibaël. Ce royaume, du côté du nord, semble n'avoir eu pour voisins que des populations à moitié sauvages, adonnées au vol et à la piraterie; mais, du côté du sud-est, il était borné par les domaines d'un prince nommé *Éleaz*. L'auteur du Périple ajoute que Charibaël mettait un soin particulier à cultiver l'amitié des *empereurs* [3], et que, dans cette vue, il leur envoyait de fréquentes députations et de riches présents. Aucun écrivain, ni grec ni arabe, n'a fait

[1] Caussin de Perceval, *Histoire des Arabes*, t. II, p. 191-222.

[2] Voy. Eckhel, *Doctrina*, t. III, p. 508, et Mionnet, *Description des médailles antiques*, t. V, p. 587 et supplément, t. VIII, p. 387.

[3] Φίλος τῶν αὐτοκρατόρων, p. 274.

mention du nom de Charibaël, mais il se rencontre dans quelques-unes des inscriptions en caractères et en langue himyarites, découvertes récemment [1]. On sait que, dans les IIIe, IVe et Ve siècles de notre ère, les Himyarites appelés par les Grecs du nom d'*Homérites*, formaient un État puissant. Quelques-uns de ses princes avaient embrassé le judaïsme; dans tous les cas, les juifs étaient très-nombreux dans le pays. Parmi les inscriptions himyarites, il y en a une qui porte la date 573, et une autre la date 640. Ces dates sont restées une énigme pour les savants qui ont publié ces inscriptions. Les faits rapportés dans ce mémoire et la présence des juifs dans le pays prouvent qu'il ne peut s'agir ici que de l'ère des Séleucides, adoptée par toutes les communautés juives sous le nom d'*ère des contrats*. D'après cela, le nombre 573 nous donne l'an 261 de J. C. et le nombre 640, l'année 328, ce qui rentre dans les limites établies pour la date de la composition du Périple.

Voici maintenant un fait décisif en faveur de l'opinion que j'ai adoptée. Le navire, en poursuivant sa marche au midi de l'Arabie, relâche, un peu avant d'arriver à l'entrée du golfe Persique, dans un port défendu par un poste persan. En 246, la Perse était sous les lois de Sapor Ier. L'existence d'un poste persan sur la côte méridionale de l'Arabie s'applique naturellement à une époque où les Perses occupaient le Bahrein et toute l'enceinte du golfe Per-

[1] Mémoire de M. Fresnel, dans le *Journal asiatique* du mois de septembre 1845, p. 169 et suiv.

sique. Jusque vers l'an 225 de notre ère ; c'est-à-dire jusqu'à la chute du royaume de la Mésène, les rois de Perse n'avaient eu ni commerce maritime ni flotte. Pourquoi et comment auraient-ils établi un poste dans une région aussi éloignée? Une circonstance, qui ici n'est pas indifférente, c'est que l'auteur grec a eu soin de dire que ce poste n'appartenait aux Persans que *depuis peu*[1]. N'est-il pas singulier qu'aucun traducteur jusqu'ici n'ait fait attention à un fait aussi important?

A partir de là, le navire, entrant dans le golfe Persique, cingle vers Spasini-Kharax et va s'amarrer aux quais d'Obollah[2]. Cette ville, que l'auteur a le soin de dire être une place de commerce persane, est ici indiquée sous la forme grecque *Apologos*. C'est pour la première fois qu'on voit apparaître ce nom. Il ne se trouve pas dans le traité de Ptolémée : c'est une nouvelle preuve que le traité de Ptolémée est de beaucoup antérieur au Périple de la mer Érythrée. Dira-t-on que si Ptolémée n'a point parlé de cette ville, c'est par pur oubli? Ptolémée ne faisait pas d'oubli de ce genre. Il resterait à déterminer si la dénomination *Apologos* a donné naissance à Obollah, qui en est l'équivalent, ou bien si c'est le nom d'Obollah qui a été grécisé par les négociants romains; en d'autres termes, la dénomination primitive de ce lieu était-elle de forme grecque ou de

[1] Ἀλλ' ἤδη τῆς Περσίδος. (Voy. à la p. 288.)
[2] P. 284 et 285.

forme persane. C'est ce que je ne puis déterminer[1].

Ensuite le navire remet à la voile, et, se dirigeant vers le sud, par la côte de Perse, sort du golfe Persique et cingle vers les bouches de l'Indus. Après six jours de navigation, le navire relâche dans un lieu appelé *Omana*, qui était alors le rendez-vous des négociants de l'Inde, d'Obollah, de la côte de l'Arabie méridionale et de la mer Rouge. Il arrive ensuite dans un lieu de la côte qui était indépendant de la Perse et qui s'appelait *Orœa*. Sa situation était dans une baie du milieu de laquelle sortait un promontoire, près de l'embouchure d'un fleuve navigables à sept journées, dans l'intérieur des terres, était une ville où résidait le roi du pays[2].

M. Charles Müller place Oman sur la côte méridionale de Perse, aux environs de la ville de Tiz. Quant à Orœa, il l'avance du côté de l'est, dans le pays des Orites. J'ose n'être pas de l'avis de M. Müller. Omana me paraît devoir être placée à l'entrée du golfe Persique, dans les environs d'Ormus. Le nom d'Ormus remonte à une haute antiquité, et bien que la ville ait plusieurs fois changé de place, sa position à l'entrée du golfe Persique lui conserva nécessairement de l'importance. Un auteur persan rapporte qu'Ardeschir, en montant sur le trône, s'in-

[1] M. Quatremère a fait remarquer que le nom d'Obollah est cité dans le traité arabe de l'Agriculture nabathéenne. C'est une preuve de plus que la rédaction de cet ouvrage ne remonte pas à une époque ancienne. (Voy. le *Journal asiat.* du mois de février 1861, p. 158.)

[2] P. 286.

tacha à restaurer cette ville. Ses successeurs suivirent son exemple [1]. Il me semble donc que le navire, ayant besoin de se ravitailler, ou bien ayant quelques ballots à prendre ou à laisser, ne pouvait se dispenser de faire une station en ce lieu. Quant à la dénomination d'*Oman*, elle s'applique ici au Kerman et à toute la côte du royaume de Perse, qui était baignée par l'océan Indien. D'où venait cette dénomination? Venait-elle du nom de la contrée qui forme le sud-est de la presqu'île de l'Arabie? Ce qu'il y a de positif, c'est que l'auteur du dictionnaire géographique arabe intitulé *Mérasid*, parlant de la ville de *Tiz*, dit qu'elle était située en face de l'Oman [2].

Pour le pays auquel le Périple donne le nom de *Parside* et qui formait un État particulier, il me paraît répondre au Mokran des Arabes et à la Gédrosie des anciens. C'est le pays qui est aujourd'hui compris tout entier sous la dénomination de *Beloutchistân*. Le place la baie dont parle l'auteur, et qu'il appelle *Terabdon*, au lieu qui est maintenant connu sous le nom de *Guettler* [3]. Ce lieu n'est pas éloigné de la ville de Kedje, chef-lieu actuel de la province du Mokran. Dans la baie se jette une rivière considérable pour une contrée aussi aride; c'est le Bhegvor ou Bhugvur, sur la rive gauche duquel est situé Kedje.

[1] Traduction de Mirkhond, par Silvestre de Sacy, p. 277 et 293.

[2] Voy. l'édition de M. Juynboll, t. I, p. 222; voy. de plus ci-après, p. 80.

[3] Horsburgh, *Instructions nautiques sur les mers de l'Inde*, traduction de M. Lapeyrouse, 2e édit. grand in-4°, t. II, p. 104.

Mais je me suis un peu écarté de mon sujet, et j'ai hâte d'y revenir. On peut me faire ici une objection. Le Périple dit positivement que la Parside était indépendante de la Perse et qu'elle formait la séparation de la Perse et de l'Inde. Or les livres qui ont le plus de crédit chez nous affirment que si, pendant la domination des rois arsacides, la Perse fut divisée en principautés et en fiefs, la politique d'Ardeschir fut, au contraire, de réunir tous les rameaux épars en faisceau et de renouveler les beaux jours des anciens rois achéménides. Ne serait-il pas plus naturel de reporter ce qui est dit ici sous la domination des rois arsacides, et, par conséquent, avant la chute du royaume de la Mésène?

L'objection est grave et mérite qu'on s'y arrête.

Les côtes de la région qu'on appelle aujourd'hui du nom général de *Beloutchistân*, ont toujours été stériles et malsaines. Aux époques primitives, par exemple, au temps des voyages des flottes de Salomon dans le pays d'Ophir, et lorsque la flotte d'Alexandre se rendit, sous la conduite de Néarque, des bouches de l'Indus dans le golfe Persique, les navires ne pouvaient pas quitter la côte ni se dispenser de passer la nuit dans les baies et les anses : la navigation donnait alors quelque mouvement à ces parages inhospitaliers. Mais, dans les premières années de notre ère, un navigateur romain, appelé *Hippalus*, fit la remarque de la périodicité des vents dans les mers orientales, et vit d'un coup d'œil qu'en se confiant à la mousson l'on pourrait franchir de

vastes espaces. Cette découverte porta le premier coup à ce malheureux pays. Les progrès de la navigation aggravèrent le mal; il a été achevé, dans ces derniers temps, par la navigation à la vapeur. Pour les temps qui ont précédé l'usage des moussons, nous avons la relation de Néarque; pour des temps un peu postérieurs, il nous reste le récit du biographe d'Apollonius de Tyane, quand celui-ci revint de son voyage de l'Inde [1].

Hérodote nous apprend que Darius, fils d'Hystaspe, soumit à son autorité toute la vallée de l'Indus; ce qui donne lieu de croire qu'il fit aussi occuper la côte de la Gédrosie. Mais il suffit de lire la relation de Néarque pour se convaincre que cette occupation ne pouvait pas être complète et qu'elle n'avait de l'intérêt pour la monarchie perse qu'en vue du commerce maritime plus ou moins actif à cette époque. Il en fut de même plus tard pour les Arabes, quand ils eurent fait la conquête de la Perse et de la vallée de l'Indus. Les populations de l'intérieur étaient cantonnées dans les montagnes; celles de la côte restaient à peu près abandonnées à elles-mêmes [2].

Que dit l'histoire sur l'état du Béloutchistan actuel sous la domination des rois sassanides? Elle dit qu'il en fut à peu près de même sous ces princes, et que si par intervalle le pays fut reconquis, ce fut

[1] *Vie d'Apollonius de Tyane*, liv. III, ch. VIII et suiv. (*Philostrati opera*, édition Didot, p. 70.)

[2] Voyez la Relation arabe d'Alestakhry, texte autographié par M. Mueller, p. 71 et suiv.

plutôt comme affaire de vanité que dans l'idée d'une occupation réelle. Je ne m'arrêterai pas à discuter certains passages arabes et persans où quelques orientalistes ont cru voir le contraire. Il me suffira de citer trois faits qui me semblent péremptoires.

Vers l'an 435 de notre ère, le roi sassanide Bahram-Gour, se prenant de la passion des voyages, se rend dans l'Inde, et là, disent les écrivains orientaux, il reçut, du roi de l'Inde sa fille en mariage, et les contrées dont il s'agit ici[1]. Ces contrées n'appartenaient donc pas à la Perse. Un siècle plus tard, vers l'an 560, le roi Kosroès Nouschirvan, qui éleva la monarchie au plus haut degré de splendeur, et qui avait à se plaindre de quelques actes de piraterie commis par les navires indiens, se fit restituer ces mêmes régions. Enfin, un siècle après, vers l'an 640, ces mêmes contrées, d'après le témoignage positif du voyageur chinois Hieuen-thsang, reconnaissaient les lois d'un prince indien.

On a émis sur tout cela les opinions les plus étranges. Les uns n'ont pas aperçu l'influence indienne sur les provinces orientales de la Perse; les autres ont exagéré cette influence outre mesure. On est confondu d'étonnement lorsqu'on lit ce passage d'une notice sur Kosroès Nouschirvan par Saint-Martin[2]: « Ce prince fit aussi partir une armée considérable pour faire la guerre au roi de l'Inde maritime, qui gênait alors le commerce de l'Océan et

[1] Nikbi, dans le tome II du *Recueil des notices et extraits*, p. 336.

[2] *Biographie universelle*, t. XXII, p. 382 de la première édition.

du golfe Persique. Les troupes persanes pénétrèrent si avant dans l'Inde, que le prince indien se hâta de conclure la paix, et d'abandonner à Nouschirwan l'*Oman et les régions de l'Arabie au midi du golfe Persique, dont ses généraux s'étaient emparés.* Saint-Martin a été induit en erreur par un passage de l'Histoire universelle de Mirkhond, que l'illustre Silvestre de Sacy n'a pas traduit avec sa précision ordinaire. Mirkhond raconte que, Nouschirevan ayant fait marcher une armée contre le roi de l'Inde, le prince indien lui envoya des députés chargés de présents, et que pour obtenir la paix il abandonna *les pays situés sur les côtes de l'Oman, lesquelles touchaient aux frontières de la Perse*[1], c'est-à-dire le Béloutchistan actuel[2].

On aura moins de peine à comprendre l'influence exercée par l'Inde sur les provinces orientales de la Perse, quand on connaîtra l'état des croyances dans ces contrées. Lorsque Darius, fils d'Hystaspe, fit la

[1] بلادی را که بر سواحل عمانست وقریب بحدود ایران (P. 245 du texte imprimé.) A la page 372 de la traduction de Silvestre de Sacy, où se retrouve ce passage, il y a quelques expressions qui seraient susceptibles de changement ou du moins d'explication. Ligne 14, au lieu de *Khorassan*, il faut lire *Khoûzistan*, et voir là le passage du Caucase entre la mer Noire et la mer Caspienne (Strabon, p. 452 et 453 de l'édition Didot); ligne 16, au lieu de *la péninsule d'Oman*, il faut lire *le Djézireh* (la Mésopotamie) *et l'Oman*; ligne 17, l'expression *frontière du Maghreb* peut s'expliquer ainsi : Nouschirvan, s'étant rendu maître de l'Arabie Heureuse et des côtes de la mer Rouge, inquiétait la côte égyptienne et par là même la frontière du Maghreb, c'est-à-dire de l'Afrique.

[2] Sur cet emploi du terme *Oman*, voy. ci-devant, p. 76.

conquête de ces provinces, le culte des habitants se partageait probablement entre les doctrines de Zoroastre et les doctrines brahmanistes, qui alors n'étaient pas aussi tranchées qu'elles le furent plus tard. Sous le règne d'Asoka, vers l'an 240 avant J. C. le bouddhisme fut apporté dans le pays par un docteur de la ville de Matoura, nommé *Upagoupta* [1], et y fit de grands progrès. Vinrent ensuite les doctrines indiennes sivaïtes. Si l'on joint à cela le culte du soleil et celui de la déesse Nanéa ou Anaïtis, qui avaient aussi pénétré dans toute la vallée de l'Indus, on verra que les habitants de la Perse orientale tenaient à la fois à l'Inde et à la Perse. Au moment où Hiouen-thsang parcourut la vallée de l'Indus, vers l'an 640 de notre ère, on pratiquait dans les mêmes villes de zoroastrisme, le brahmanisme, le bouddhisme, etc.

Il s'agit maintenant de savoir quel était le roi de l'Inde qui la plupart du temps faisait sentir son autorité jusque sur le Béloutchistan. L'Inde est un vaste pays, et, morcelé comme il l'a presque toujours été, on ne peut pas se représenter des ordres partant des bords du Gange pour être mis à exécution dans le Béloutchistan. Le fait est que, chez les écrivains sanscrits, le Béloutchistan et la vallée de l'Indus elle-même ne sont pas censés appartenir à l'Inde proprement dite. Le roi dont il s'agit ne peut donc

[1] Comparez l'*Introduct. à l'hist. du bouddhisme*, par M. Burnouf, p. 133, 221, 424 et suiv. et la *Relation des voyages de Hiouen-thsang*, traduction de M. Stanislas Julien, t. I, p. 418, et t. II, p. 171.

être cherché que dans la vallée de l'Indus. C'est du reste ce que dit positivement Hiouen-thsang. . . .

Hérodote nous apprend que Darius, fils d'Hystaspe, fit la conquête de la vallée de l'Indus, et son témoignage est confirmé par les inscriptions cunéiformes gravées sous son règne[1]. Mais Hérodote a soin d'ajouter que les conquêtes de Darius ne s'avancèrent pas au delà de la vallée[2]. Les écrivains persans et arabes, qui sont venus plus tard, ne parlent pas de Darius, et attribuent la conquête de l'Inde à un roi nommé *Gustasp*. Ils ajoutent que Gustasp donna le gouvernement de la vallée de l'Indus à un de ses petits-fils nommé *Bahman*, et surnommé *Deraz-Dest* ou *Longue-Main*[3]. Pendant son gouvernement, Bahman fonda au nord du delta formé par l'Indus une ville qu'il nomma *Bahman-abâd* ou *ville de Bahman*. Après la mort de son grand-père, Bahman retourna en Perse, et monta

[1] Mémoire de M. Rawlinson, dans le Journal de la Société asiatique de Londres, t. X, p. 280 et 294; Oppert, *Journal asiatique* de Paris, cahier de février, 1852, p. 141 et suiv.

[2] Livre III, chap. CI; et livre IV, chap. XLIV.

[3] Les écrivains persans lui donnent même, outre le nom de Bahman, celui de Ardeschir, ce qui, vu son surnom de *Longue-Main*, l'a fait confondre par quelques auteurs avec Artaxerxès Longue-Main. Du reste, le mot *Bahman* lui-même est susceptible du sens de *Longue-Main*, si, comme la chose a eu lieu bien des fois, on substitue le *z* à l'*h*, et qu'on lise *bâzou* (en sanscrit *bâhou*) au lieu de *Bah*. (Voyez la dissertation de Bohlen, intitulée *De Origine linguæ zendicæ e sanscrita repetenda*, p. 48.) La forme pehlvie était *Vohumano*. (Voy. Spiegel, *Die traditionelle litteratur der Parsen*. Vienne, 1860, p. 419.) Peut-être *Vohumano* est-il équivalent du sanscrit *Vasumanas*, mot qui, dans le *Rig-Veda*, désigne un ancien roi de l'Inde.

sur le trône ; mais à sa mort, il légua la couronne à sa fille Houmaï, de préférence à son fils Sassan, et celui-ci, mécontent, se retira à Bahman-abâd, où il eut des enfants. Ce fut d'un de ces enfants que descendait Sassan, père d'Ardeschir, souche de la dynastie des rois sassanides [1].

Quoi qu'il en soit, l'existence de Bahman-abâd comme ville, et même comme siége d'un gouvernement particulier, est un fait indubitable. Elle fut trouvée debout par les Arabes, l'an 706 de notre ère, lorsqu'ils arrivèrent pour la première fois dans la vallée de l'Indus : c'est là que résidait le roi du pays. Elle continua même à être la résidence du gouvernement fondé par les Arabes. On trouvera le récit des péripéties par lesquelles passa Bahman-abâd dans mon *Mémoire géographique, historique et scientifique sur l'Inde*, qui a paru dans le tome XVIII du Recueil de l'Académie des inscriptions.

Ce serait ici le lieu de déterminer au juste la résidence du roi de l'Inde avec lequel traitèrent successivement les rois Bahram-gour et Kosroès-Nouschirevan. Il faudrait à la même occasion fixer les lieux dont le nom se trouve dans le Périple, et parler aussi des lieux correspondants dont Hiouen-thsang a fait mention. Malheureusement les noms cités par l'auteur grec sont incertains et peut-être altérés ; il en est de même des noms cités par Hiouen-thsang. Pour

[1] Mouradgea d'Ohsson, *Tableau historique de l'Orient*, t. I, p. 355 et suiv. t. II, p. 756 ; voy. aussi mes *Fragments arabes et persans inédits sur l'Inde*, p. 44.

les noms chinois, il y a un embarras particulier, c'est la manière imparfaite dont les mots étrangers sont rendus dans l'alphabet chinois. En chinois, il manque certaines articulations, par exemple la lettre *s* qu'on exprime par une *l* ou un *t* ou un *d*, ou qu'on n'exprime pas du tout. Certains signes, qui devraient répondre à une seule articulation sont ordinairement rendus en chinois par tout un groupe de lettres. Ajoutez à cela que, de même que dans l'Inde et même chez nous, la prononciation chinoise a varié suivant les temps et les lieux; que d'ailleurs, dans les livres imprimés en Chine, il a pu et dû se glisser des fautes. Il résulte de là qu'en général les mots étrangers transcrits en chinois sont méconnaissables. Pour les rétablir, il faut qu'on les connaisse d'ailleurs, ou bien que l'auteur chinois ait pris la peine d'entrer dans quelques explications [1].

On sait que le bouddhisme, qui prit naissance dans l'Inde quelques siècles avant notre ère, a fait de grands progrès en Chine, et que les traités fondamentaux de la religion bouddhique ont été traduits de bonne heure en chinois. Ordinairement les

[1] On trouvera quelques détails à ce sujet dans mon Mémoire sur l'Inde, p. 33 et suiv. D'ailleurs il suffit de rappeler certains incidents des dernières expéditions anglaises et françaises en Chine. Voyez, entre autres ouvrages, les deux volumes que M. Sinibaldo de Mas vient de publier sous le titre de *La Chine et les Puissances chrétiennes*, notamment t. I, p. 14; t. II, p. 250. Du reste la question a été abordée par un autre côté par le sinologue M. Pauthier, et M. Pauthier est arrivé à des résultats analogues. Voyez son Rapport sur la grammaire japonaise de M. Pagès, *Journal asiatique* de sep-

termes sacramentaux sanscrits; au lieu d'être traduits en chinois, ont été simplement transcrits dans les caractères de cette langue. Malheureusement l'on ne s'est pas toujours accordé dans la manière de transcrire, et d'ailleurs la plupart de ces transcriptions ne donnaient pas l'idée de l'original. Pour se mettre à la portée des personnes qui aiment à se rendre compte des choses, les docteurs bouddhistes chinois ont composé des vocabulaires sanscrits-chinois, où les formes chinoises et sanscrites sont mises en présence les unes des autres. Grâce à ces vocabulaires, M. Stanislas Julien, dans ses travaux sur la relation de Hiouen-thsang et d'autres écrits analogues, a heureusement rétabli les dénominations de ce genre, et par là il a rendu un service important aux deux littératures. Mais, en général, ses efforts ne pouvaient réussir que pour les mots insérés dans les vocabulaires polyglottes, ou pour ceux que les écrivains chinois ont accompagnés d'une traduction ou d'une explication quelconque. Pour les autres mots, et il en reste un grand nombre, il fallait chercher des renseignements ailleurs.

En 1845 et 1846, dans mon Mémoire sur l'Inde, je rétablis plusieurs de ces noms. J'en ai rétabli un certain nombre d'autres dans l'intervalle. Mais ici je ne puis parler que de ceux qui intéressent le Périple de la mer Érythrée.

Le nombre des noms de localités du Béloutchistan

tembre 1861, p. 472 et suiv. Il en a été de même pour M. Léon de Rosny, dans son *Essai sur la langue chinoise*.

que cite Hiouen-thsang est de quatre ou cinq[1]. Je n'en ai point parlé dans mon mémoire sur l'Inde, parce qu'il m'avait été impossible de les restituer. M. Stanislas Julien a été plus hardi; mais, comme il n'apporte aucune preuve en faveur de ses restitutions, je continue à m'abstenir. Je ne fais exception que pour la dénomination chinoise que je crois répondre à Bahman-abâd. Je fais cette exception, parce que, depuis 1845, j'ai recueilli de nouvelles données à ce sujet, et, de plus, parce que, d'après l'ordre des questions traitées ici, je ne pouvais me dispenser de faire connaître mon opinion.

Le nom, la position et l'histoire de Bahman-abâd ont été pour la première fois établis dans mon Mémoire sur l'Inde. J'ajoute que Bahman-abâd se compose des deux mots persans *abâd*, lieu cultivé en général et ville, et *bahman*, homme de bien, homme de bon sens, ou homme riche. On a vu que cette ville était encore debout dans les années qui suivirent le voyage de Hiouen-thsang dans la vallée de l'Indus, et que depuis longtemps elle était la capitale du pays. D'après cela, il est à peu près impossible que Hiouen-thsang n'en ait pas fait mention. Justement il y a une ville que Hiouen-thsang cite comme la capitale du royaume du Sind, qu'il met précisément à la même place que Bahman-abâd, et qui exerçait une suprématie sur le Béloutchistan. Voyons s'il y a moyen de faire coïncider la dénomi-

[1] *Histoire de la vie de Hiouen-thsang*, p. 207, et suiv. et p. 465; *Relation du voyage*, t. II, p. 469 et suiv.

nation chinoise et la dénomination persane. Les autres conditions étant remplies, le problème se réduit à ceci : classer, d'après les organes de la voix, les diverses lettres qui entrent dans la composition des deux dénominations, et parvenir à les faire concorder l'une avec l'autre. On sait que tel a été l'art qui a fait la gloire des frères Grimm, d'Eugène Burnouf et de M. Bopp.

Ce qui fait surtout la difficulté, c'est que le voyageur chinois n'a accompagné la dénomination qu'il emploie d'aucune explication, et que la dénomination indigène ne s'est pas jusqu'ici rencontrée dans les livres sanscrits que nous connaissons. Il est donc impossible d'établir d'une manière précise la forme qui frappa les oreilles du voyageur.

La dénomination chinoise que j'identifie avec Bahman-abâd a été rendue, en 1836, par Abel Rémusat, Klaproth et M. Landresse de cette manière *Pi-tchen-pho-pou-lo*[1]. En 1853, M. Stanislas Julien, dans sa traduction de l'Histoire de la vie de Hiouen-thsang[2], écrivait ce mot *Vidjanva-poura*. Il l'a écrit, en 1858, dans sa traduction de la relation de Hiouen-thsang[3] *Vitchava-poura*. Enfin, dans sa *Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits qui se rencontrent dans les livres chinois*[4], il écrit *Vidjambha-poûra*. En 1853 et en 1858, M. Julien accompa-

[1] *Foe-koue-ki*, p. 393.
[2] P. 444.
[3] T. II, p. 170.
[4] Paris, 1861, p. 92.

gnait ses transcriptions d'un point d'interrogation; dans sa dernière publication, il présente la nouvelle transcription comme une restitution définitive. Malheureusement, comme il n'apporte aucune espèce de raison en faveur d'une quelconque de ces trois transcriptions, et qu'on pourrait aussi bien en proposer vingt ou trente autres, on peut dire que la question reste absolument au point où elle en était.

Voyons si ma restitution a plus de chance de succès. Je commence par détacher le dernier mot des deux transcriptions chinoise et persane, mot qui dans l'une est la simple traduction de l'autre. Pour exprimer le mot *ville*, les Persans disent *abâd*[1] et les Indiens tantôt *poura* et tantôt *nagara*. Ainsi il n'y a plus à s'embarrasser du dernier mot, et l'on n'a à s'occuper que du premier. Le mot *Balmaïn* se termine par une *n*. Or la lettre *n* est souvent supprimée par les Chinois; ainsi pour le sanscrit *ava-*

[1] *Abâd* (ابـاد) est pris encore en Perse dans le sens de *lieu où il y a de l'eau, lieu habité, demeure*. On le retrouve en pehlvi sous la forme *afât*. Voy. Spiegel, *Die traditionelle*, p. 355. C'est un composé de *ab* ou *af*, eau, et du suffixe *âd*, qui indique la possession, et qui existe dans le sanscrit sous les formes *at* et *ant*. A la place de *abâd*, les Persans disent aussi *abdân* (ابـدان), ou lieu contenant de l'eau. Il est surprenant que personne jusqu'ici, du moins à ma connaissance, n'ait rattaché à *abdân* le mot אַפַדְנוֹ, qui est cité par le prophète Daniel, XI, 45. Je traduis ainsi le commencement du verset: *et il dressera les pavillons de son abdân* ou lieu de plaisance. L'abdân était un lieu découvert, arrosé d'eau et d'un site agréable, où les rois et les grands allaient passer la belle saison sous des tentes, avec la faculté de se déplacer à volonté. Quant au *ferdous* ou paradis, dans l'antiquité, c'était un lieu clos et planté d'arbres, disposé pour la promenade et la chasse.

dâna ils écrivent *po-to*. Nous sommes donc réduits aux trois lettres *b*, *h* et *m*. Arrivés là, la tâche devient facile. *Bahma* est susceptible de se rendre en indien par *Bahma*, *Bahpa*, *Bahba*, *Bahva*, *Basva*, *Vasva*, *Vasma*, etc. En effet, le *v* et le *b* s'emploient l'un pour l'autre. On sait aussi que les Indiens emploient indifféremment *h* et *s*; c'est ainsi que dans l'Inde on dit *Hind* et *Sind*; par la même raison, pour exprimer le nombre *sept*, les Grecs disaient *hepta* et les Latins *septem*. Enfin le *b*, le *p* et l'*m* peuvent permuter ensemble. En Chine, tandis que le nom de Bouddha s'écrit *fo*, le nom du Bengale est écrit, suivant les provinces, *mang-ga-la* et *mang-ga-ta*. Appliquons le même procédé à la dénomination chinoise. Dans *Pi-tchen-pho*, nous aurons un *p* à la place du *b* et du *v*, un *tch* ou *ch* à la place de *h* ou *s*, et un *pho* à la place de *m*. Il n'en faut pas davantage. A cela M. Stanislas Julien répondra peut-être qu'il a à sa disposition des mots chinois-sanscrits où se trouvent les mêmes coïncidences que les siennes; je puis en faire autant pour les miennes, et j'ai le droit d'ajouter que, tandis que les restitutions de M. Julien ne représentent rien, j'arrive avec une ville réelle et un lieu parfaitement déterminé.

Peut-être dans l'esprit des indigènes, *Vasmapoura* et *Bahmapoura* étaient la forme contractée d'une dénomination plus développée. Serait-ce l'équivalent de *Vasoumana-poura*[1]? Ce n'est pas une simple sup-

[1] Sur le mot *Vasoumanas*, voyez la note 3 de la page 82, et le mémoire de Bohlen, déjà cité.

position que je fais; telle était la coutume des Indiens. C'est dans un esprit littéraire et pour faire preuve de savoir que Hiouen-thsang a ordinairement transcrit les dénominations géographiques indiennes en leur entier. Son compatriote Fa-Hian, qui visita l'Inde un peu plus de deux cents ans avant lui, emploie souvent des formes contractées et quelquefois difficiles à rétablir. Il serait encore possible que les indigènes, au lieu de *poura*, prononçassent *nagara*, si, comme je suis porté à le croire, la ville en question est la même que Minnagara, dont parlent Ptolémée et le Périple, et qui se présentera bientôt à notre attention.

J'espère que le lecteur ne me saura pas mauvais gré de cette discussion. La question est importante en elle-même, et, de plus, elle touche à une foule d'autres questions. Par exemple, on trouve dans nos cabinets un certain nombre de médailles, qui participent à la fois du type persan sassanide et du type indien. Voilà une porte ouverte pour arriver à l'intelligence de cette classe de médailles.

En ce qui concerne les transcriptions chinoises des termes sanscrits, je demande la permission d'ajouter quelques mots. On voit que la marche suivie par M. Stanislas Julien est tout à fait différente de la mienne et que les résultats ne s'accordent pas. C'est cependant de la manière dont les transcriptions chinoises seront restituées que dépendent en grande partie les progrès futurs de la géographie et de l'histoire de l'Inde. Il faut donc que le public soit mis en état de se prononcer.

Souvent M. Stanislas Julien procède par voie d'intuition, et, lorsqu'il manque de renseignements, il adopte, parmi les vingt ou trente combinaisons possibles, celle qui lui sourit davantage. Mon rôle est plus modeste; d'abord je n'ai pas la prétention d'expliquer toutes les dénominations indigènes employées par Hiouen-thsang et les autres écrivains chinois; en général, je ne m'arrête qu'à celles qui, d'après le contexte, offrent une importance quelconque; mais alors je cherche, dans les livres relatifs à l'Inde, les endroits où il peut être question des mêmes noms et des mêmes choses, et quand je les ai trouvés, je tâche d'éclaircir et de compléter les témoignages les uns par les autres. Témoignages grecs, latins, arabes, persans, sanscrits et chinois, rien ne m'est indifférent. M. Stanislas Julien fait peu usage des écrits des Grecs et des Romains, et il paraît méconnaître l'importance de ceux des Arabes[1].

[1] Voyez sa *Méthode pour déchiffrer et transcrire les noms sanscrits*, p. 30 et suiv. A la vérité, la prononciation arabe et persane ne concorde guère avec la prononciation chinoise; mais il en est de même pour les autres langues, et ce genre de difficultés existe pour M. Julien comme pour les autres savants. Il n'est permis à personne de trancher d'autorité les questions; et si un autre que soi se présente, muni des connaissances nécessaires, on ne doit pas le repousser, sous le prétexte banal que la réussite est impossible. Je ne sais si je me trompe; mais il me semble que dans ses préfaces de la Vie et de la relation de Hiouen-Thsang, et dans celle de sa Méthode de déchiffrement, M. Julien prouve le contraire de ce qu'il voulait prouver. Dans mon opinion, il est regrettable que M. Julien ne se soit pas occupé de préférence de faire un dépouillement complet des mots indiens qui sont expliqués dans les vocabulaires polyglottes chinois.

Cette importance est réelle, et pour les écrits arabes et persans, ils ont l'avantage de former la continuation des premiers. M'opposera-t-on que les textes grecs et latins sont depuis longtemps imprimés, et que pour les textes indiens et chinois, je suis forcé de recourir à des traductions? Mais l'expérience montre, et le lecteur en a une preuve dans ce Mémoire, que quelquefois des témoignages qui, dans leur état d'isolement, étaient restés inintelligibles pour ceux qui les avaient publiés, reçoivent un jour tout nouveau par l'effet d'un simple rapprochement. D'ailleurs si d'autres peuvent se vanter de leurs publications indiennes et chinoises, n'ai-je pas le droit de rappeler les textes arabes et persans que j'ai le premier fait connaître, et qui sont pour ainsi dire le trait-d'union de l'Occident et de l'Orient le plus reculé? Dans d'autres cas, M. Stanislas Julien, grâce aux explications dans lesquelles est entré son auteur, et grâce à la grande connaissance qu'il a acquise de la langue chinoise, donne la transcription exacte de la forme que l'auteur a eue en vue; mais cette forme, dans l'état actuel de la science, est pour nous une énigme, et, faute d'en connaître la vraie portée, le lecteur n'est pas plus avancé qu'auparavant.

Il existe une histoire sanscrite du royaume du Kachemire depuis les temps qui ont précédé notre ère jusqu'au xvie siècle. C'est, au point de vue historique, l'ouvrage sanscrit le plus important qui nous soit parvenu. Ainsi que dans tous les livres indiens, les légendes y abondent, mais le fond en est réel; il

s'agit seulement de distinguer le fait du mythe. Ce qui a jusqu'ici rendu cet ouvrage d'un usage presque nul, c'est que, par suite de nombres inexacts, la chronologie en est très-défectueuse. Le texte fut publié à Calcutta, en 1835, par les soins de la Compagnie des Indes; plus tard, les huit premiers livres ont été publiés à Paris, aux frais de la Société asiatique, par M. Troyer. Les six premiers livres ont paru en 1840, et les deux autres en 1852. Cet ouvrage paraît être resté inconnu à M. Stanislas Julien; mais, dès 1844, à l'époque où je m'occupais de la composition de mon Mémoire sur l'Inde, je recourus plus d'une fois aux six premiers livres, qui correspondent à la période traitée par Hiouen-thsang. Aussi, quelle n'a pas été ma joie, lorsqu'en lisant la Vie et la relation de Hiouen-thsang, traduites par M. Stanislas Julien, j'ai reconnu que, dans un grand nombre d'endroits, l'auteur chinois et l'auteur indien, bien qu'appartenant, le premier au bouddhisme et le second au brahmanisme, avaient puisé à un fonds commun! Dès lors, il devenait possible de contrôler les témoignages les uns par les autres; dès lors, on pouvait rendre à l'histoire des faits qui étaient jusqu'ici restés à l'état de problème.

Je vais citer un exemple, et j'en choisis un qui ne sorte pas du cadre de ce mémoire; j'en demande pardon au lecteur, mais j'espère que, quelle que soit la variété des questions traitées ici, il me rendra la justice de reconnaître que je ne fais pas naître les questions, et que ce sont les questions qui viennent

me solliciter. Vers l'époque où fut composé le Périple de la mer Érythrée, le trône du Kachemire était occupé par la dynastie des Gonarda. Cette dynastie, qui plusieurs fois fut renversée, et qui plusieurs fois remonta au pouvoir, régnait encore, lorsque Hiouen-thsang visita le Kachemire. Le voyageur chinois eut des rapports fréquents avec le rôi. Il n'indique pas le nom du prince; mais telle est la précision des détails dans lesquels il entre, que je crois être en état de suppléer à son silence [1]. Or de tout temps la dynastie des Gonarda avait favorisé le brahmanisme au détriment du bouddhisme. Hiouen-thsang rend le mot *Gonarda* par *Ki-li-to*, terme auquel il attache une acception injurieuse. C'est évidemment un trait de vengeance de la part des bouddhistes; c'est un jeu de mots dirigé contre les amis du brahmanisme. M. Stanislas Julien n'a pas pu faire autrement que de reproduire *Ki-li-to* par le sanscrit *Kritya;* mais le mot *Kritya* est inconnu d'ailleurs, et l'acception qu'il représente ne s'appliquant à aucune époque déterminée, on peut dire qu'elle est comme non avenue. En faisant subir un léger changement au son chinois, et en suppléant une *n*, l'on

[1] Je veux parler de Pravaraséna, second roi de ce nom. (Comparez l'*Histoire du Kachemire*, livre III, sloka 107 et suiv. la *Vie de Hiouen-thsang*, p. 90 et suiv. et p. 248; la *Relation du voyage*, t. I, p. 170 et suiv.) Pravaraséna avait un oncle maternel qui construisit un vihara ou couvent bouddhiste, et qui apparemment professait le bouddhisme. Ce fut précisément dans ce couvent que Hiouen-thsang choisit son logement, quand il arriva dans la capitale du Kachemire. (Sur le couvent, voyez l'*Histoire du Kachemire*, liv. III, sl. 355; liv. VI, sl. 171 et suiv.)

obtient *gonarda*, au lieu de *Kritya*, et l'on restitue un témoignage très-important à l'histoire.

La méthode que je suis n'est pas nouvelle : c'est celle que j'ai employée, il y a dix-huit ans, dans mon Mémoire sur l'Inde, et grâce à laquelle j'ai mis en lumière tant de faits dont on n'avait aucune idée.

J'ai dit que l'auteur de l'histoire du Kachemire et Hiouen-thsang, bien que placés à des points de vue différents, avaient puisé à un fonds commun. Cette remarque, qui avait échappé à tout le monde, s'applique plus ou moins à d'autres écrits qui, faute de moyens de contrôle, avaient été jusqu'ici négligés. Une fois muni de cet instrument, l'histoire de l'Inde s'est présentée à moi sous un jour nouveau, et j'ai pu me rendre compte d'une foule de témoignages qui étaient restés sans explication. J'ai pu rétablir des mots qui ont été altérés; j'ai eu l'intelligence de passages qui me semblent n'avoir pas été rendus d'une manière satisfaisante. Ajoutez à cela que, depuis la composition de mon Mémoire, j'ai recueilli quelques nouveaux témoignages arabes et persans inédits, et que, de plus, en outre du Périple de la mer Érythrée, j'ai par devers moi quelques textes grecs, à la vérité peu nombreux, mais très-importants, dont on n'a pas, je crois, tiré tout le parti convenable.

Je ne suis pas d'avis qu'il faille laisser la lumière sous le boisseau. Je prépare une nouvelle édition de mon Mémoire sur l'Inde, augmentée d'environ un tiers. Mes documents commencent au VIe siècle

avant notre ère, et au fur et à mesure que les dates se présentent, je fais marcher parallèlement le brahmanisme et le bouddhisme : le bouddhisme, jusqu'à son expulsion de l'Inde, à la fin du VIIe siècle de notre ère, et le brahmanisme jusqu'au XIe siècle. Je n'ai pas de grands frais de rédaction à faire. L'ordre et la netteté qui règnent dans mon Mémoire sont connus; je n'ai donc guère que des additions à intercaler.

Mais le navire nous rappelle. Il met à la voile pour les bouches de l'Indus, et nous allons passer quelques jours à Bahman-abâd. Ptolémée avait donné à la vallée de l'Indus le nom de *Scythie*, et le Périple fait mention de cette dénomination; mais il ajoute que le pays était alors au pouvoir de chefs de race parthe, sans cesse en guerre les uns avec les autres[1].

D'où vient le nom de Scythie? Le docteur Vincent, étonné d'une dénomination aussi étrange, appliquée à un pareil pays, avait cru y voir l'effet d'un malentendu[2]; mais le malentendu ne provenait que d'une méprise de la part du savant anglais.

Après la mort d'Alexandre le Grand, pendant les guerres qui s'élevèrent entre ses lieutenants, les colonies laissées par Alexandre dans la vallée de l'Indus et les garnisons qui occupaient les positions fortifiées se trouvèrent dans un grand embarras; la plupart abandonnèrent les lieux qui leur avaient été assignés et se rapprochèrent de l'Euphrate. Vers l'an 250 avant J. C. Asoka, qui avait hérité d'un em-

[1] P. 286 du Périple.

[2] *Relation de Néarque*, traduct. franç. p. 159 de l'édition in-4°.

pire puissant sur les bords du Gange, et qui joignait la prudence à l'audace, profita des circonstances pour ajouter la vallée de l'Indus à ses vastes domaines. Mais bientôt les généraux grecs, qui avaient levé l'étendard de l'indépendance dans la Bactriane, franchirent l'Hindoukousch et firent reconnaître leur autorité dans toute la vallée de l'Indus; leur domination s'étendait jusqu'au Gange à l'est, et jusqu'au golfe de Cambaye au sud-est.

L'autorité des rois grecs de la Bactriane se maintint pendant plus d'un siècle. On sait d'une manière générale que leur domination ne fut pas sans gloire. On sait de plus que, tout en faisant respecter le nom grec, ainsi que le prouvent leurs médailles, ils firent des concessions aux préjugés des indigènes. Par exemple, je suis porté à croire que le roi Ménandre, dont l'auteur du Périple trouva les belles monnaies encore en circulation dans les villes de commerce de l'Inde [1], avait embrassé le bouddhisme. En effet, Plutarque dit que ce prince s'était fait tellement aimer des indigènes, qu'à sa mort les populations se disputèrent ses cendres [2], circonstance qui avait eu lieu, quelques siècles auparavant, pour le corps de Bouddha et qui ne peut s'appliquer qu'à un bouddhiste et de la part de bouddhistes. Je présume aussi que Ménandre est le même que le roi Milinda, qui a laissé un souvenir toujours présent chez les boud-

[1] P. 293 du texte grec.

[2] Œuvres morales de Plutarque, *Præcepta gerendæ reipublicæ* (édition Didot, t. II, p. 1002).

dhistes de Ceylan[1]. Malheureusement ces contrées étaient trop éloignées pour que les historiens grecs eussent connaissance des événements qui y survenaient, ou bien ce que les écrivains grecs en ont dit a été effacé par les ravages du temps.

On a vu[2] que, vers l'an 130 avant J. C. Phraate, roi des Parthes, rencontrant de grands obstacles dans sa lutte avec les rois de Syrie, avait fait un appel à des populations auxquelles les écrivains grecs donnent le nom de *Scythes*, et qui, chassées de leur patrie, aux environs de la Chine, étaient venues s'établir sur les bords de l'Oxus. Ces barbares, s'étant brouillés avec les Parthes, tournèrent à l'est et s'emparèrent de la Bactriane. Puis, au bout de quelque temps, ils franchirent à leur tour l'Hindoukousch et occupèrent toutes les contrées qui avaient été conquises par les Grecs, depuis le Kachemire jusqu'à la mer, depuis l'Afghanistan jusqu'au Gange et au golfe de Cambaye. Voilà comment la vallée de l'Indus reçut des Grecs le nom d'*Indo-Scythie*.

Il nous est parvenu des médailles des rois indo-scythes; mais nous ne savons presque rien de leur histoire, et, sans le secours des annales chinoises, leur occupation de la vallée de l'Indus serait restée pour nous un mystère. Il faut savoir que la politique du gouvernement chinois a toujours été de se tenir au courant des intérêts des diverses populations barbares qui habitent auprès des frontières du céleste

[1] Spence Hardy, *A Manual of budhism*, Londres, 1853, p. 512.
[2] Ci-devant, p. 32.

empire : c'est afin de les corrompre et de les opposer les unes aux autres. Ce n'est qu'à ce prix que l'empire chinois a pu se maintenir si longtemps. A peine les populations dont il s'agit ici eurent quitté leur pays, que le gouvernement les fit suivre par des personnes chargées d'observer leurs mouvements. Voilà pourquoi les annales chinoises sont si riches en renseignements géographiques et historiques sur des contrées fermées de tout temps aux nations de l'Europe. Deguignes, Abel Rémusat et Klaproth ont signalé cet important chapitre des chroniques chinoises. Les deux livres où les extraits sont les plus étendus sont le Journal de la Société asiatique de Calcutta, cahier de janvier 1837, et une dissertation publiée, en 1849, par M. Vivien de Saint-Martin dans les *Annales des voyages*, sous le titre de *Les Huns blancs ou Ephthalites* [1].

Je ne pourrais point parler de la domination des rois scythes dans la vallée de l'Indus sans sortir du cadre qui m'est tracé. Je me bornerai à un seul fait; mais ce fait est capital pour la question traitée ici, et à lui seul il suffirait pour prouver que le Périple de la mer Érythrée ne peut pas avoir d'autre date que celle que je lui ai assignée. J'ai dit que le Périple fut rédigé l'an 246 ou 247 de notre ère, et que, lors de cette rédaction, les Scythes avaient été

[1] Cahiers de juillet et août. Les extraits publiés par M. Vivien de Saint-Martin lui ont été fournis par M. Stanislas Julien. Quant aux extraits publiés dans le Journal de Calcutta, il proviennent de M. Pauthier.

chassés par des guerriers parthes. Or les annales chinoises disent que la domination des Scythes dans la vallée de l'Indus se maintint jusqu'au temps de la dynastie des Hans, qui régnèrent de l'an 221 de notre ère à l'an 263. Peut-on désirer un accord plus parfait? L'illustre James Prinsep, qui inséra les extraits chinois dans le Journal de Calcutta, n'avait pas eu occasion d'étudier le Périple de la mer Érythrée; mais il ne se méprit pas sur la portée du témoignage chinois, et, partant de l'idée que la première occupation de la vallée de l'Indus par les Scythes avait eu lieu l'an 26 avant J. C. il en conclut que cette occupation dura en tout 248 ans[1]. M. Vivien de Saint-Martin n'y a pas apporté la même attention. Bien qu'il relève, avec raison, l'importance du témoignage chinois, il en détruit toute l'autorité en plaçant avec Letronne la rédaction du Périple dans les dernières années du IIe siècle de notre ère [2]. En 1858, il a fait plus: dans un mémoire spécial sur la géographie de l'Inde [3], bien qu'il continue à insister sur l'importance du témoignage chinois, il oublie tout ce qu'il a dit et il place avec M. Charles Müller la rédaction du Périple à l'an 80 de notre ère. Le terrain est déblayé; nous allons aborder le texte grec, qui n'a jusqu'ici été compris

[1] Journal de la Société asiatique de Calcutta, mois de janvier 1837, p. 63.

[2] P. 49 du tirage à part.

[3] Recueil de mémoires présentés par divers savants et publiés par l'Académie des inscriptions, t. V, 2e partie, p. 387.

de personne; rapproché des témoignages chinois et persans, il va devenir éclatant de lumière [1].

L'écrivain grec dit que, de son temps, la vallée de l'Indus était au pouvoir de Parthes [2], sans cesse en guerre les uns avec les autres. En effet, il ne s'agit pas ici d'une conquête faite par lès rois arsacides, conquête dont il n'existe de trace nulle part, mais d'une entreprise faite par des réfugiés et des hommes isolés. Les écrivains persans affirment qu'Artâban, le dernier roi arsacide, avait quatre fils, et qu'après sa chute, deux des fils, notamment l'aîné, qui s'appelait aussi *Bahman*, s'enfuirent dans la vallée de l'Indus [3]. Peut-on voir un concours de témoignages plus saisissant?

Le Périple attribue une vaste étendue à l'Indo-Scythie, et l'on peut induire du tableau qu'il en fait, que les réfugiés parthes l'avaient subjuguée tout entière. La faisant commencer au Kachemire et ne la faisant finir qu'à la mer, il y comprend, non-seulement les provinces conquises par Alexandre, et où, dit-il, on voyait encore des traces du passage des Macédoniens, mais les contrées voisines jusqu'au Gange et au golfe de Cambaye. Parmi les populations qu'il cite sont les Aratri, les Arakhosiens, les Gandhariens et le pays de Peukelaïs, où Alexandre fonda Bucéphalie, pays sur lesquels il y aurait à

[1] P. 287 et suiv.

[2] Ὑπὸ Πάρθων, et non pas, comme on l'a supposé, ὑπὸ τῶν Πάρθων, avec l'article.

[3] *Tableau histor. de l'Orient*; par Mouradgea d'Ohsson, t. II, p. 158 et suiv. *Schah-Nameh*, éd. de Calcutta, t. III, p. 1364 et suiv.

dire des choses intéressantes, mais qui nous détourneraient de notre sujet.

Ainsi qu'au temps de Ptolémée, la capitale de ce vaste état était la ville de Minnagara, située sur les bords de l'Indus, non loin de la mer. Voilà un nom contre lequel sont venus se heurter tous les érudits, sans qu'ils aient pu rien imaginer de satisfaisant. En faisant dériver *Minnagara* de *Bahmana-Nagara*, et en supposant que l'une est la forme contractée de l'autre, on lève, ce semble, toutes les difficultés.

Du reste, les annales chinoises ajoutent que les Scythes ne s'éloignèrent pas tout à fait de la contrée et qu'ils se cantonnèrent à Balkh, qui avait été leur point de départ, quand ils s'avancèrent pour la première fois dans l'Inde. L'auteur du Périple dit aussi que, de son temps, la Bactriane était occupée par une nation guerrière, qui avait son roi particulier. Suivant les annales chinoises, les Scythes revinrent, au bout de quelque temps, dans la vallée de l'Indus. En effet, ils y étaient l'an 530 de notre ère, lorsque Cosmas, qui les appelle *Huns blancs*, visita ces parages [1]. On le voit : du moment qu'on adopte la date que j'ai assignée au Périple, les témoignages grecs, persans et chinois concordent parfaitement, et ce qui était resté jusqu'ici à l'état d'énigme devient un des grands faits de l'histoire. Peut-on demander des preuves plus fortes en faveur de la thèse que j'ai soutenue? Espérons que la voie que j'ai ouverte ne sera pas inutile pour arriver à l'explication d'une certaine

[1] Voy. mon Mémoire sur l'Inde, p. 104.

classe de médailles arsacides, qui portent à la fois des attributs persans et indiens.

Le navire nous rappelle de nouveau, et il est temps de nous remettre en mer; nous passons devant le golfe de Kutch, et, pénétrant dans le golfe de Cambaye, nous jetons l'ancre dans le port de Barygaze[1]. Comme l'accès de Barygaze présentait de grandes difficultés, des pilotes, entretenus par le gouvernement, allaient au-devant des navires et les guidaient au port. Là commençait un nouveau royaume, que l'auteur nomme *Ariaca* et qui répond à la Larice des indigènes. Au temps de Ptolémée, la capitale du royaume était l'antique ville d'Oudjein, ou, comme disent les Grecs, d'Oziné; c'est ce que nous apprennent aussi les témoignages des indigènes. Mais, au temps du Périple, le titre de capitale avait passé à Barygaze. Voilà un nouveau fait qui prouve que, non-seulement Ptolémée et l'auteur du Périple n'ont pas vécu en même temps, mais que Ptolémée a été antérieur à l'autre.

Au temps du Périple, Barygaze avait pris un essor qui en avait fait le premier port de l'Inde et des mers orientales. On y voyait affluer les navires de la mer Rouge, du golfe Persique et du golfe de Bengale, ainsi que ceux qui descendaient l'Indus, alors comme aujourd'hui une des principales artères de la presqu'île. Par terre, Barygaze recevait les marchandises de la Chine et des autres pays du nord de l'Asie, soit que, se dirigeant du côté de l'Oxus, elles

[1] P. 288.

traversassent l'Hindoukousch et descendissent l'Indus, soit qu'elles vinssent par les gorges du Tibet, et qu'arrivées sur les bords du Gange elles traversassent l'intérieur de la presqu'île.

Ce qui avec le temps a nui au port de Barygaze, c'est d'abord la fondation d'une ville rivale, Sourate, située dans le voisinage; ensuite le grand développement que la ville de Bombay a pris entre les mains des Anglais.

Le Périple ne pouvait se dispenser de parler de la mousson. Il fait mention du vent Hippalus, ainsi appelé du nom du Romain qui en remarqua le premier le retour périodique. Pline le Naturaliste a parlé de ce personnage comme de quelqu'un qui avait vécu à peu près de son temps[1]. L'auteur du Périple en parle comme d'un ancien [2].

Je ne pousserai pas plus loin cette discussion. J'en ai dit assez, j'espère, pour que le lecteur ne s'égare pas dans des voies aussi nouvelles. D'un autre côté, pour ne pas fatiguer son attention, je me suis abstenu de toute remarque superflue, de tout détail étranger.

[1] Liv. VI, ch. XXVI.
[2] P. 299.

00104729

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 26 June, 2018